ISSN 2562-6485 (Imprimé) ISSN 2562-6493 (En ligne)

JOURNAL COMMUNAUTAIRE DE COMPTON | DÉCEMBRE 2023 | VOLUME 32 | N°10

VOTRE JOURNAL SUR LE WEB ECHODECOMPTON.CA

L'écho DE COMPTON

Accompagner un ami en fin de vie

«Être là pour amenuiser ses inquiétudes», nous confie Lisette Proulx

À LIRE EN PAGE 10

Lisette et son ami Albert qu'elle accompagne en fin de vie. Photo : Sylvie Grenon

COMPTON AU BOULOT | PAGE 12

Jacinthe Fecteau – Soutenir les familles endeuillées

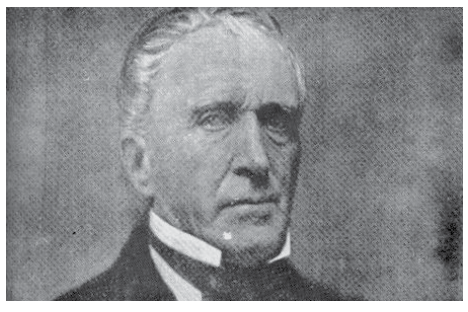

MON CARNET COMPTONOIS | PAGE 17

Le lieu de sépultures Pomroy

DOSSIER CRUCIAL AU QUÉBEC | PAGE 18

L'abattage du poulet pour les petits élevages

L'ÉCHO citoyen

HISTOIRES ET CURIOSITÉS GOURMANDES | P. 19

QUAND LE COUPLE VA, TOUT VA | P. 19

MERCI AU SOUTIEN FINANCIER DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

Québec

AVEC LA PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Canada

L'ÉCHO municipal

Compton

NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL | PAGE 5

Un beau bonjour d'André Martel

LOISIRS | PAGE 6

Enfin ! Une entente municipale avec la ville de Coaticook

NOUVELLE CHRONIQUE | PAGE 7

La Municipalité vous informe

VOS AFFAIRES MUNICIPALES

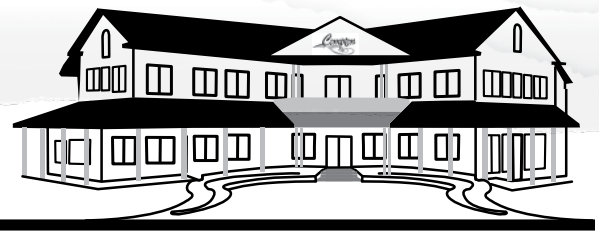

LES PROCHAINES ASSEMBLÉES DU CONSEIL AURONT LIEU

LE MARDI 5 DÉCEMBRE 2023 RÉUNION EXTRAORDINAIRE À 18 H 30

LE MARDI 12 DÉCEMBRE 2023 RÉUNION EXTRAORDINAIRE SPÉCIALE BUDGET À 19 H 30

LE MARDI 19 DÉCEMBRE 2023 À 19 H 30

Vous pouvez visionner les séances du conseil municipal diffusées sur la chaîne Youtube de la Municipalité

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert :
Lundi : 8 h 30 à 16 h
Mardi : 8 h 30 à 17 h 30
Mercredi : 8 h 30 à 16 h
Jeudi : 8 h 30 à 16 h
Vendredi : 8 h 30 à 12 h
Fermé : entre midi et 13 h

819 835-5584
info@compton.ca

3, chemin de Hatley, Compton, J0B 1L0
Tél. : 819 835-5584 Téléc. : 819 835-5750
muncompton@axion.ca
Urgences : 9-1-1

COLLECTE DE L'ENSEMBLE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
Bac noir, brun, bleu et plastiques agricoles
Voir **www.compton.ca**

PERMIS OBLIGATOIRES

- Enregistrement du système d'alarme
- Permis de construction, de rénovation, d'agrandissement, de démolition d'habitation, de garage, de remise ou lors de la pose d'enseigne. Pour le traitement des eaux usées ou le captage d'eau, l'abattage d'arbre en zone urbaine ou toute autre information, contactez monsieur Nicolas Guillot, inspecteur, au 819 835-5584.
- Urbanisme sur rendez-vous seulement. Contactez info@compton.ca.
- Permis de feu : En vertu de la réglementation municipale, il est obligatoire en tout temps d'obtenir un permis pour faire un feu à ciel ouvert. Les contrevenants s'exposent à des amendes. Ces permis sont délivrés sans frais par le Service de sécurité des incendies sur prise de rendez-vous aux heures d'ouverture du bureau municipal. Prévoir un délai de traitement d'au moins 24 heures. Informations ou pour rendez-vous : 819 835-5584.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE COURS D'EAU ET DE COUPE FORESTIÈRE
Pour informations ou un permis :
M. Jean-Bernard Audet, MRC de Coaticook, 819 849-9166.

RÉCUPÉRATION DE PEINTURE, CONTENANTS DE PEINTURE AÉROSOL ET HUILES USÉES
Garage municipal
6505, route Louis-S.-St-Laurent
Tous les jours, entre 9 h et 15 h.

BIBLIOTHÈQUE ESTELLE-BUREAU
29, chemin de Hatley, 819 835-0404
Mardi : 13 h à 18 h
Jeudi et vendredi : 15 h à 18 h
Samedi : 10 h à 13 h
Le comptoir de prêts et les rayons sont accessibles.

BOUTIQUE LUCILLE (COMPTOIR FAMILIAL)
Sous-sol de l'église
6747, route Louis-S.-St-Laurent
Mercredi et jeudi : 13 h à 19 h

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Compton

tenue le 14 novembre à 19 h 30 à la salle du Conseil de l'hôtel de ville située au 3, chemin de Hatley à Compton et diffusée simultanément sur le site Internet de la Municipalité.

LA MUNICIPALITÉ AUTORISE

- l'achat de sept habits de combat pour le Service de sécurité incendie au coût de 2 895 $ par habit, pour une somme totale de 20 265 $. L'un des sept pompiers devra avoir un habit de combat conforme aux normes en vigueur pour l'examen final de l'École National des pompiers prévu au printemps 2024 et les habits de combat supplémentaires serviront à fournir de l'équipement adéquat, conforme et sécuritaire à des pompiers récemment embauchés ou pour effectuer des remplacements d'équipements ayant dépassé leur durée de vie.

- une contribution de niveau «Ami bronze» de 100 $ aux Amis des Jeux du Québec Estrie. La Municipalité souhaite ainsi encourager cet organisme permet de soutenir des jeunes athlètes de Compton.

- la contribution financière de 1 800 $ à l'Association sportive des jeunes handicapés de l'Estrie (l'ASJHE) pour soutenir la participation des jeunes de la Municipalité bénéficiant de ces services, comme des familles de Compton y sont membres.

- l'achat d'un camion dix roues pour la collecte latérale des matières résiduelles de l'entreprise Globocam Estrie Inc., soumissionnaire unique et conforme, au coût de 448 500 $, car la Municipalité veut éviter d'avoir une flotte de camions vieillissante.

- l'inscription de Nicolas Guillot, responsable de l'urbanisme et de l'environnement au Colloque sur l'accessibilité aux logements sociaux et abordables en Estrie, les 22 et 23 novembre à Orford pour une somme de 76,14 $ et frais inclus plus les frais de déplacement de 65 $.

- le versement d'une contribution de 5 346,88 $ à l'Office d'habitation de la Vallée de la Coaticook.

- une contribution financière de 6 000 $ aux Compagnons du Lieu historique Louis-S.-St-Laurent aux fins de soutenir les activités de l'organisation pour l'année 2024.

- le paiement d'un montant de 1 000 $ au Centre d'action bénévole de la M.R.C. de Coaticook en soutien à la Campagne des Paniers de Noël 2023.

- une contribution totalisant 28 106,67 $ à la Ressourcerie des Frontières pour l'année 2024, soit 57 tonnes au taux de 496 $ la tonne.

- l'inscription de madame Patricia Sévigny à la formation virtuelle *Maîtrisez vos dossiers municipaux*, offerte par la Fédération québécoise des Municipalités les 14 et 15 décembre 2023.

- l'embauche de M. Marcel Lahaie au poste de journalier-chauffeur temporaire pour la saison hivernale 2023-2024 et que son entrée en poste soit le 15 novembre 2023.

- l'embauche de monsieur Brandon Charleau à titre d'employé surnuméraire à la patinoire à compter du 15 novembre 2023 pour la durée de la saison hivernale 2023-2024.

LA MUNICIPALITÉ OCTROIE

- le contrat pour la première partie du spectacle musical à la Fête nationale 2024 à Michel Jodoin pour la somme de 350 $. Le Comité des Loisirs priorise les artistes locaux et régionaux pour la Fête nationale.

- le contrat de spectacle pyrotechnique traditionnel pour la Fête nationale 2024 à l'entreprise FAE Pyrotechnie au coût de 6 350 $, considérant l'excellent travail de FAE Pyrotechnie, année après année.

- le mandat d'arpentage du chemin Lamontagne à Daniel Parent, arpenteur-géomètre pour une somme de 2 500 $, car il y a lieu de régulariser le statut de ce chemin qui a toujours été entretenu par la Municipalité.

- le contrat d'audit des exercices financiers 2023-2024 et 2025 à la firme Raymond Chabot Grant Thornton pour une somme de 24 300 $ pour l'exercice 2023, 24 450 $ pour l'exercice 2024, et 26 150 $ pour l'exercice 2025.

LA MUNICIPALITÉ ENTÉRINE

- l'embauche de monsieur Benjamin Dandurand à titre de journalier-chauffeur temporaire au Service des travaux publics à compter du 14 novembre 2023 pour la durée de la saison hivernale 2023-2024.

Renouvellement de contrat pour le portail Rezilio

Comme le portail Rezilio est utilisé pour la lecture, le suivi et la mise à jour du Plan municipal de sécurité civile, que ce portail et son centre de coordination sont utilisés par les ressources de la Municipalité lors d'événements reliés à la sécurité civile, que le centre de coordination, anciennement nommé «Logbook», est essentiel à l'efficience des actions posées lors d'événements reliés à la sécurité civile et que l'abonnement de la Municipalité arrive à échéance, il est résolu d'accepter l'offre de renouvellement de Rezilio Technologie pour l'utilisation de leur portail Rezilio par la Municipalité pour les trois prochaines années pour la somme annuelle de 3 500 $ et d'autoriser monsieur André Martel, directeur général et greffier-trésorier, d'en signer le formulaire d'acceptation.

Renouvellement du contrat d'utilisation de l'application SURVI-Mobile

Comme le contrat avec le Centre d'expertise multiservice CAUCA pour l'utilisation de l'application SURVI-Mobile arrive à échéance, que l'application SURVI-Mobile est un outil servant notamment à connaître le nombre de pompiers disponibles sur le territoire, et ce, en tout temps, que l'application constitue un outil indispensable pour assurer le bon fonctionnement des opérations de la brigade et considérant l'offre de service du Centre d'expertise multiservice CAUCA pour une somme de 400 $ de moins que l'année précédente, il est résolu d'accepter leur offre pour le renouvellement de ce contrat pour trois ans, au coût de 2 650 $ par année, sujet à une indexation de 3 % par année.

Nomination d'un membre citoyen au Comité culture et patrimoine

Considérant la fin du mandat de madame Marie-Ève Talbot, membre citoyenne du Comité culture et patrimoine, le 31 décembre prochain, que madame Talbot ne souhaite pas renouveler son mandat et laissera donc un siège à combler au comité, il est résolu de nommer madame Sylvie Deschamps à titre de membre citoyenne au Comité culture et patrimoine à compter du 1er janvier 2024 et que le premier mandat de deux ans de madame Deschamps prendra fin le 31 décembre 2025.

Octroi de contrat pour l'entretien paysager 2024

Comme la Municipalité de Compton fait partie des Fleurons du Québec et met des efforts pour embellir son territoire et considérant la soumission de La Jardinière – Myriam Fréchette, fournisseur local, pour l'entretien paysager 2024 qui s'occupe de l'entretien paysager de la Municipalité depuis plusieurs années et que la Municipalité est très satisfaite de son travail, il est résolu d'accepter la soumission de La Jardinière - Myriam Fréchette pour l'entretien paysager 2024 pour une somme de 7 220 $ pour les plates-bandes et 5 297 $ pour les jardinières pour un total de 12 517 $.

Demande d'accès permanente au domaine public - Chemin Vaillancourt

Considérant cette demande d'autorisation déposée par monsieur Victor Blais pour la propriété sise au 450, chemin Vaillancourt, que la demande vise à faire passer des installations sous le chemin Vaillancourt afin d'acheminer de l'eau d'érable d'une érablière vers une cabane à sucre, qu'il y a lieu d'autoriser par résolution l'occupation permanente du domaine public tel qu'il est stipulé à l'article 8(1) paragraphe 2 du règlement 2020-176 relatif à l'occupation du domaine public, il est résolu que le conseil autorise l'occupation permanente du domaine public par monsieur Victor Blais pour la propriété sise au 450 chemin Vaillancourt. Monsieur Blais est responsable de tous dommages causés aux biens ou aux personnes résultant de l'occupation. La Municipalité se réserve le droit de faire retirer les installations en tout temps et à sa discrétion si elle le juge nécessaire.

Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable pour l'implantation d'une zone de réduction de vitesse à l'entrée sud de la route 147

Considérant que le secteur à l'entrée sud de la route 147 est en développement, que le reprofilage de la route dans ce secteur est en conception finale, que la zone de transition de la limite de vitesse dans ce secteur passe rapidement de 90 km/h à 50 km/h et que le Conseil souhaite rendre ce secteur plus sécuritaire pour les usagers, il est résolu de demander au ministère des Transports et de la Mobilité durable d'étudier la possibilité d'implanter une zone de transition où la vitesse permise serait de 70 km/h entre la zone de 90 km/h et celle de 50 km/h.

Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable pour l'implantation d'une zone de réduction de vitesse à l'entrée nord de la route 147

Considérant que le secteur à l'entrée nord de la route 147 est achalandé par la proximité du Récré-O-Parc, que le passage de la limite de vitesse de 90 km/h à 50 km/h est non sécuritaire pour les automobilistes, piétons et cyclistes, que l'intégration future d'une piste multifonctionnelle est à venir dans ce secteur, il est résolu de demander à ce ministère d'étudier la possibilité de créer une zone dont la vitesse permise serait de 70 km/h à l'entrée nord de la route 147 jusqu'à la zone de 50 km/h.

Demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable pour l'implantation d'une zone de réduction de vitesse dans le secteur du 440 chemin de Hatley (Route 208)

Considérant la configuration de la route près du 440 chemin de Hatley (Route 208) présente un dénivelé qui réduit la visibilité, que ce secteur est très fréquenté par les cyclistes, piétons et automobilistes qui ont également à traverser la route pour se rendre au commerce du 440, chemin de Hatley, il est résolu de demander à ce ministère d'étudier la possibilité de créer une zone de 70 km/h s'échelonnant sur 500 mètres de part et d'autre de l'adresse du 440 chemin de Hatley (Route 208).

Renouvellement de mandat de deux membres citoyens au Comité consultatif d'urbanisme

Considérant la fin de mandat de madame Cécile Collinge, au Comité consultatif d'urbanisme, lequel complétait le mandat de monsieur Clément Vaillancourt jusqu'au 31 décembre 2023 et que le mandat de madame Nicole Couture en tant que membre citoyenne au Comité consultatif d'urbanisme prendra fin le 31 décembre 2023, considérant l'appel de candidatures publié le 6 septembre 2023 et que mesdames Collinge et Couture ont confirmé vouloir renouveler un mandat de deux ans au sein du Comité, il est résolu de renouveler leurs mandats du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2025.

Équilibration du prochain rôle triennal d'évaluation

Comme l'année 2024 correspond à la troisième année du rôle triennal d'évaluation en vigueur, que la Municipalité doit confirmer à l'évaluateur son intention de procéder à l'équilibration ou à la reconduction du rôle triennal d'évaluation, que l'équilibration du rôle a l'avantage d'assurer une continuité aux différents niveaux de l'évaluation et de la taxation, il est résolu de mandater J P Cadrin et Associés, évaluateurs agréés à procéder à l'équilibration du rôle d'évaluation foncière triennale 2025-2026-2027, pour une somme de 48 294,72 $.

Dépôt des états comparatifs

En vertu de l'article 176.4 du Code municipal, les deux états comparatifs des revenus et dépenses suivants sont déposés :

- L'état comparant les résultats atteints au 30 septembre 2023 avec les résultats atteints pour la même période de l'exercice précédent;
- L'état comparant les résultats anticipés pour l'exercice 2023 avec le budget courant.

Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil municipal 2024

MOIS	JOUR/DATE
Janvier	Mardi 16 janvier
Février	Mardi 13 février
Mars	Mardi 12 mars
Avril	Mardi 9 avril
Mai	Mardi 14 mai
Juin	Mardi 11 juin
Juillet	Mardi 9 juillet
Août	Mardi 13 août
Septembre	Mardi 10 septembre
Octobre	Mardi 8 octobre
Novembre	Mardi 12 novembre
Décembre	Mardi 3 décembre
Extra	Mardi 10 décembre
Ordinaire	Mardi 17 décembre

Il est résolu que ces séances se tiennent dans la salle des délibérations du Conseil à l'hôtel de ville à compter de 19 h 30, sauf celle de juin qui se tiendra à 18 h 30 et la séance extraordinaire du 3 décembre, qui se tiendra à 18 h 30.

Renouvellement du contrat *Écho de Compton* 2024

Considérant l'offre de services reçue de l'OBNL *L'écho de Compton* pour la production de 2024 et que ce journal contribue au rayonnement de la municipalité, il est résolu d'accepter l'offre de service de *L'écho de Compton* pour 11 parutions de 16 pages, représentant un montant total annuel de 27 148 $.

Adoption du Second projet de règlement no 2020-166-9.23 modifiant le règlement de zonage no 2020-166 afin d'ajouter à l'annexe 2 "plan de zonage" le lot 1 804 384 et partie du lot 1 804 383 dans la zone Hbd-3

Considérant qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil de la Municipalité peut modifier son règlement de zonage no 2020-166, qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), article 124, le processus de modification réglementaire doit débuter par l'adoption d'un projet de règlement modificateur, que le présent Second projet de règlement a dûment été présenté à la présente séance, que le premier projet de règlement no 2020-175-1.23 a été adopté lors de la séance du 10 octobre 2023, qu'une assemblée de consultation publique relativement à ce projet a été tenue le 7 novembre 2023, qu'une copie a été transmise aux membres du Conseil présents au plus tard 72 heures avant la séance à laquelle le présent projet de règlement doit être adopté et que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du Code municipal, il est résolu d'adopter ce projet de règlement no 2020-166-9.23. Document complet disponible sur demande à la Municipalité.

Adoption du Second projet de règlement no 2020-175-1.23 modifiant le règlement du plan d'urbanisme de la Municipalité (2020-175) afin d'ajouter à l'annexe 1 «plan d'affectation du sol» le lot 1 804 384 et partie du lot 1 804 383 dans la zone Hbd-3

Considérant qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil de la Municipalité peut modifier son règlement du plan d'urbanisme no 2020-175, qu'en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), article 124, le processus de modification réglementaire doit débuter par l'adoption d'un projet de règlement modificateur, que le présent Second projet de règlement a dûment été présenté à la présente séance, que le premier projet no 2020-175-1.23 a été adopté lors de la séance du 10 octobre 2023, qu'une assemblée de consultation publique relativement à ce projet a été tenue le 7 novembre 2023, qu'une copie a été transmise aux membres du Conseil présents au plus tard 72 heures avant la séance à laquelle le projet doit être adopté et que tous les membres du Conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture, conformément à l'article 445 du Code municipal, il est résolu d'adopter ce projet.

Dépôt du document intitulé Projet de règlement pour déterminer le taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000 $. Document complet disponible sur demande à la Municipalité.

Dépôt du document intitulé Premier projet de règlement no 2020-173-1.23 modifiant le règlement no 2020-173 sur les usages conditionnels afin d'ajouter les zones V-1, V-2, V-3, Hbd1, Hbd2 et Hbd3 aux zones admissibles aux usages conditionnels sous certains critères d'évaluation. Document complet disponible sur demande à la Municipalité.

...suite de la séance ordinaire du conseil

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil suivants

- Jean-Pierre Charuest, Maire
- Sylvie Lemonde, conseillère du district Louis-S.-St-Laurent
- Patricia Sévigny, conseillère du district Rivière Moe
- Danielle Lanciaux, conseillère du district Cochrane
- Benoît Bouthillette, conseiller du district Hatley
- Réjean Mégré, conseiller du district Pomeroy
- Marc-André Desrochers, conseiller du district Rivière Coaticook

Dépôt du document intitulé Rapport annuel sur l'application du Règlement de gestion contractuelle - année 2022

Octroi de contrat pour un accompagnement dans l'application de la Loi 25

Considérant que la Loi 25 a grandement bonifié l'obligation de toutes les organisations à s'assurer de la protection des renseignements personnels qu'elles recueillent et détiennent, que les dispositions de la Loi qui sont entrées en vigueur en septembre 2022 et 2023 et celles qui entreront en vigueur en septembre 2024, que la Municipalité n'a pas de ressource interne qui puisse prendre en charge le dossier afin de se conformer aux dispositions de la Loi 25, que l'offre mutualisée de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, division VARS, pour les municipalités du Québec de moins de 100 employés afin de les accompagner pour qu'elles se conforment à la Loi, il est résolu d'accepter l'offre de Raymond Chabot Grant Thornton – VARS pour l'accompagnement de la Municipalité afin qu'elle se conforme aux exigences de la Loi 25, pour une somme de 25 975 $.

La Grande Semaine des tout-petits

Considérant la 8e édition de la Grande Semaine des tout-petits, du 20 au 26 novembre 2023, et la journée mondiale de l'enfance le 20 novembre 2023, que cet événement cherche à promouvoir le respect des droits des tout-petits partout dans le monde, dont quelque 509 000 tout-petits au Québec et considérant l'invitation du Collectif de la petite enfance et Espace MUNI afin que la Municipalité les appuie pour donner une voix aux tout-petits, il est résolu de les appuyer dans leur mouvement de mobilisation pour les tout-petits de partout dans le monde pour la Grande Semaine des tout-petits et de remplacer, du 17 au 26 novembre 2023, le drapeau municipal de Compton sur le mât de l'hôtel de ville par leur drapeau.

Reboisement des secteurs de coupe nos 2 et 3 au 6288 route Louis-S.-St-Laurent

Considérant l'ordonnance rendue le 20 juin 2023 dans le dossier de Cour no CAE210055, que le reboisement du secteur de coupe numéro 1 ordonné dans le dossier de Cour no CAE10066 a été autorisé par la résolution 304-2023-07-11 et effectué, que le reboisement des secteurs de coupe numéro 2 et 3 ordonné dans le dossier de Cour no CAE21055 reste à réaliser, il est résolu de procéder au reboisement de ces secteurs prévu à l'ordonnance de la Cour dans ce dossier et d'autoriser le directeur général à effectuer toute action requise pour l'exécution des travaux de reboisement et à mandater tout professionnel pour ce faire et que les frais soient refacturés à la défenderesse au coût majoré de frais d'administration de 15 %.

Appui à l'Université Bishop's

Considérant que l'Université Bishop's fait partie du tissu social des Cantons-de-l'Est du Québec depuis 180 ans, que c'est l'un des piliers institutionnels et économiques de la région, un partenaire essentiel, un facteur d'attraction et un employeur important, que la pérennité et l'identité de l'Université Bishop's sont menacées par la nouvelle politique annoncée par le gouvernement du Québec relativement aux frais de scolarité pour les étudiantes et étudiants canadiens non résidents du Québec, que l'existence de Bishop's en Estrie et la présence d'environ 800 étudiantes et étudiants du reste du Canada sur son campus ne mettent pas en danger la vitalité de la langue française au Québec, il est résolu qu'il soit demandé au gouvernement du Québec d'exempter l'Université Bishop's des mesures annoncées relatives aux frais de scolarité pour les étudiantes et étudiants canadiens non-résidents du Québec et que copie de la présente résolution soit transmise au premier ministre du Québec, M. François Legault, à la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Pascale Déry, et à la députée de la circonscription de Saint-François de l'Assemblée nationale du Québec, Mme Geneviève Hébert.

Fermeture des bureaux municipaux pour la période des Fêtes 2023-2024

Les bureaux administratifs de la Municipalité seront fermés au public du vendredi 22 décembre 2023 jusqu'au 2 janvier 2024, inclusivement.

Centre d'Action bénévole de la MRC de Coaticook — 819 849-7011

FERMETURE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Le Centre d'action bénévole et seront **fermés du vendredi 22 décembre midi jusqu'au dimanche 7 janvier 2024**. À noter que la Boutique Mod-Écolo fermera la veille, soit le jeudi 21 décembre à 16 h 30.

Nous serons de retour le lundi 8 janvier aux horaires habituels.

Services : 899

Nous vous souhaitons un joyeux temps des fêtes, ainsi qu'une heureuse année 2024!

CAMPAGNE DES PANIERS DE NOËL : S'UNIR POUR NOURRIR!

DEMANDE D'UN PANIER DE NOËL

Il sera possible de demander un panier de Noël **jusqu'au 1er décembre**.

Pour recevoir le formulaire de demande, contactez le 819 849-7011, poste 232, ou projetmad@cabmrccoaticook.org. Toutes les demandes sont traitées avec confidentialité.

Les paniers seront donnés sur rendez-vous au Centre d'action bénévole, à Coaticook, entre le 18 et le 21 décembre.

FAIRE UN DON À LA CAMPAGNE DES PANIERS DE NOËL

Vous pourrez aller porter des denrées non périssables et/ou des dons en argent **jusqu'au 22 décembre** dans plusieurs points de collecte situés partout dans la MRC. Il est aussi possible de faire un don au Centre d'action bénévole par son site internet, cabmrccoaticook.org ou par virement Interac à info@cabmrccoaticook.org réponse : don.

GUIGNOLÉE DES MÉDIAS

Le **jeudi 7 décembre, de 6 h 30 à 16 h 30**, des bénévoles du Centre d'action bénévole seront dans les rues de **Coaticook** pour recueillir denrées et argent au profit des paniers de Noël.

NOUVEAUTÉ :
PÂTÉS MEXICAINS AU PROFIT DES PANIERS DE NOËL

Pour une première année, le Centre d'action bénévole est fier d'ajouter une nouveauté à la vente aux profits des paniers de Noël. En effet, en plus des tourtières et des pâtés au poulet, il sera également possible de vous procurer des pâtés mexicains, tous cuisinés localement à partir de produits régionaux en grande partie. Le profit de cette vente permettra d'acheter des tourtières et des pâtés au poulet qui seront eux distribués dans les paniers de Noël. Faites vite!

Vous pouvez commander des pâtés mexicains, des tourtières et des pâtés au poulet, au prix de **15 $ chacun**, en contactant le 819 849-7011, poste 233, ou au cuisines@cabmrccoaticook.org.

GRANDE CUISINE COLLECTIVE DES FÊTES : LE RETOUR!

La traditionnelle grande Cuisine collective des fêtes, offerte aux personnes seules et aux familles, sera de retour pour une 14e édition le **mardi 12 décembre en après-midi et en soirée**, au Centre communautaire Élie-Carrier de Coaticook.

Prix : 10 $ par trousse. Chaque trousse contient le nécessaire pour cuisiner sur place une tourtière, un pâté au poulet et une croustade aux pommes. Maximum de 5 trousses par adresse.

Nombre de places limité.

Inscription : 819 849-7011, poste 233, ou cuisines@cabmrccoaticook.org

Un mot du nouveau directeur général de votre Municipalité

Photo : Danielle Goyette

Bonjour, cher·e·s citoyennes et citoyens de Compton. Je me présente, André Martel, le nouveau directeur général de votre Municipalité.

Détenteur d'un baccalauréat en Administration des affaires, option Comptabilité et d'un certificat en Économie, j'ai occupé au cours des huit dernières années le poste de directeur général et greffier-trésorier dans la Municipalité voisine de Hatley. De plus, j'étais le secrétaire-trésorier de la Régie intermunicipale de prévention et de protection incendie Memphrémagog Est depuis sa création en 2018. Ayant occupé des postes tant dans la grande entreprise, la PME que pour des organismes paragouvernementaux, je pense que mon bagage d'expérience sera bien mis au profit de votre municipalité.

Le défi professionnel que représente la direction générale de Compton est emballant pour moi. Une communauté dynamique, impliquée, créatrice et qui incarne des valeurs d'entraide comme celle de Compton est un atout important pour l'atteinte des objectifs que la Municipalité a identifiés.

Avec l'aide de l'excellente équipe qui est en place, je poursuivrai le travail déjà amorcé visant à augmenter l'efficacité et l'efficience de toutes les opérations municipales, tout en respectant la capacité organisationnelle. Mon travail est de m'assurer de mettre en œuvre les décisions du conseil dans les meilleures conditions financières et organisationnelles possibles.

Je compte bien relever le défi avec succès dans le respect de toutes les obligations et les exigences que les lois et les règlements nous imposent, nous, les gestionnaires de fonds publiques.

Au plaisir de vous croiser!

- ANDRÉ MARTEL
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET
GREFFIER-TRÉSORIER

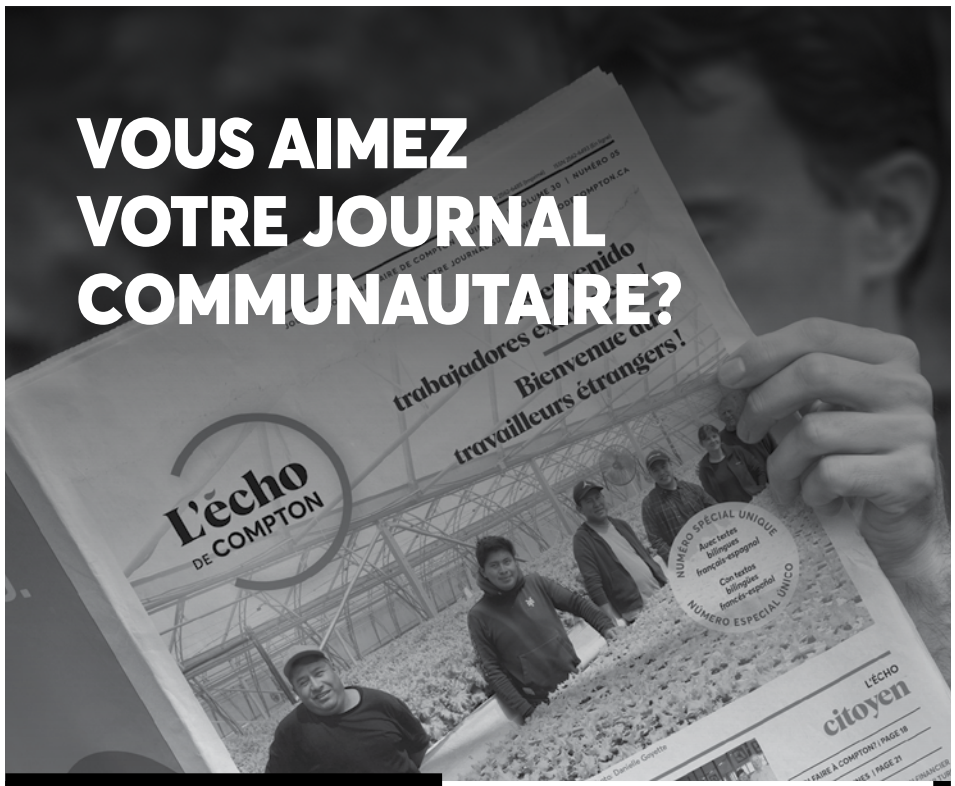

DEVENEZ MEMBRE!

Devenez membre soutien de l'OBNL *L'écho de Compton* en lui donnant un coup de pouce financier.

SOIT PAR LA POSTE

Faites votre chèque à l'attention de l'OBNL *L'écho de Compton*,
Case postale 322, Compton, QC JOB 1L0

SOIT PAR VIREMENT INTERAC

info@echodecompton.ca

SOIT PAR INSCRIPTION EN LIGNE

echodecompton.ca/devenez-membre

L'ÉCHO DU MAIRE

Récemment, j'ai eu le privilège de participer au 28e Gala des Prix d'excellence en environnement de la Fondation estrienne en environnement, alors qu'un groupe d'élèves de l'école Louis-St-Laurent de Compton s'est distingué dans la catégorie Jeunesse avec un projet d'hôtels à insectes, qu'ils ont brillamment intitulé Air Bee and Bee. Bravo à ces élèves de Compton et au personnel enseignant pour cette belle initiative inspirante!

Comme chaque année, le conseil municipal travaille très fort actuellement à préparer le budget pour la prochaine année. Devant l'explosion des coûts de plusieurs ressources essentielles pour la Municipalité, que ce soit le prix des matières comme le gravier, le sable, le sel ou celui des services, le conseil a la tâche difficile de choisir entre l'augmentation des taxes, la diminution des services à sa population ou l'abandon ou le report de plusieurs projets structurants. Certains choix seront déchirants, mais nécessaires afin d'assurer le maintien et l'essor de notre communauté.

N'oubliez pas de consulter l'infolettre de la Municipalité qui paraît chaque semaine pour être informé d'une foule d'activités à venir.

- JEAN-PIERRE CHARUEST
MAIRE DE COMPTON

Entente intermunicipale

VILLE DE Coaticook

La Ville de Coaticook et les 11 Municipalités de la MRC de Coaticook ont conclu une entente concernant l'utilisation de certains équipements de loisirs et les subventions régionales à des organismes de loisirs et associations sportives.

Concrètement, cette entente vise à ce que l'ensemble des citoyens de la MRC de Coaticook puissent bénéficier d'activités de loisirs et sportives aux mêmes tarifs et conditions que les citoyens de la ville de Coaticook.

Plus précisément cette entente concerne :

• **Parc de la Gorge :** Accueille gratuitement sur le site pour la randonnée pédestre de jour, de même que l'accès aux jeux d'eau et un tarif préférentiel pour l'accès aux sentiers de raquette, à la location de raquettes, à l'accès au Yukigassen ainsi que l'accès aux sentiers de vélo (été et hiver). L'entrée régulière à Foresta Lumina n'est pas incluse dans l'entente.

• **Parc Découverte nature :** Accès à un tarif préférentiel. Ce tarif n'inclut pas l'activité «Acoatica».

• **Parc Harold-F.-Baldwin :** Accès gratuitement sur le site pour la randonnée pédestre sur présentation d'une preuve de résidence

• **Aréna :** Accès gratuit au patinage libre et hockey libre

• **Piscine municipale et la plage Lyster :** Accès gratuit

Inscriptions aux associations sportives et récréatives au même tarif que les citoyens de la ville :

- Association du Baseball mineur
- Association du Hockey mineur
- Association de Pickleball
- Association de tennis
- Association de soccer-football Coaticook-Compton inc.
- Club de Patinage artistique
- Club de Golf junior
- Corps de Cadets 2852 Coaticook
- 5e Groupe Scouts
- Plein air Coaticook

Réservation des terrains sans frais, selon les disponibilités dans l'agenda des réservations :

- Terrains de balle
- Terrains de soccer
- Terrains de pickleball
- Terrains de tennis
- Terrains de volleyball de plage

Travaux Légers Enr.
R.B.Q. : 8343-6162-32
• MINI EXCAVATION
• TRANSPORT BOIS DE CHAUFFAGE
• DÉNEIGEMENT
• FAUCHAGE BORD DE ROUTE
• TRANSPORT
PIERRE / SABLE / TERRE
Tél. 819 835-0884
Téléc. 819 835-0191
François Duquette, propriétaire
Cell. 819 823-2854

La Municipalité vous informe

Cette nouvelle chronique aborde différents thèmes sur les règlements municipaux.

COUPER OU PAS? VOUS AVEZ QUELQUES ARBRES QUE VOUS AVEZ ENVIE DE COUPER SUR VOTRE TERRAIN. QUELS SONT LES RÈGLEMENTS À CE SUJET? VOYONS VOIR!

Y a-t-il des arbres que l'on peut couper sur le terrain de notre résidence sans demander un permis?

Oui! Voici les types de coupes d'arbres qui nécessitent un certificat d'autorisation :

1. Tout abattage d'arbres de plus de 30 % des tiges de diamètre commercial* d'une aire de coupe (incluant les chemins forestiers et de débardage) par période de dix ans;
2. Tout abattage d'arbres sur la rive d'un lac ou d'un cours d'eau;
3. Tout abattage d'arbres dans les tunnels d'arbres identifiés au plan de zonage.

**On entend par tige de diamètre commercial, une tige d'arbre dont le diamètre possède plus de dix centimètres. Cette mesure doit être prise à hauteur de poitrine, soit à un mètre et trois dixièmes de mètre (1,3 m) au-dessus du sol.*

Y a-t-il un nombre maximum d'arbres qu'on peut couper?

Oui. À l'intérieur du périmètre d'urbanisation, il doit y avoir un minimum de 30 % de la superficie du terrain résidentiel laissé sous le couvert végétal, ensemencé de gazon, planté d'arbres et d'arbustes ou autrement aménagé de verdure.

Dans les zones de type Villégiature «V», lorsque le terrain est d'une superficie de 3 000 m² et plus, cette proportion est portée à 60 % minimalement.

Quels types d'arbres peut-on couper sur le terrain de notre résidence avec un permis?

À l'intérieur du périmètre d'urbanisation et des zones de type Villégiature «V», l'abattage des arbres est assujetti à au moins une des conditions suivantes :

- l'arbre doit être mort ou dans un état de dépérissement irréversible, lorsque plus de 50 % du houppier est constitué de bois mort;
- l'arbre doit être une nuisance pour la croissance et le bien-être des arbres voisins, c'est-à-dire présenter un risque de propagation de maladie ou être une espèce exotique envahissante;
- l'arbre doit être dangereux pour la santé et la sécurité des personnes;
- l'arbre doit causer des dommages attestés à la propriété publique ou privée;
- l'arbre doit être absolument abattu afin de permettre l'exécution de travaux publics;
- l'arbre est un frêne qui est affecté par l'agrile du frêne ou il est situé dans un foyer d'infestation identifié par la Municipalité;
- l'arbre doit être absolument abattu afin de permettre la réalisation d'un projet de construction autorisé par la Municipalité ou pour créer un espace de vie, un aménagement paysager ou un potager dans une cour arrière.

Quand doit-on demander un permis d'abattage pour couper des arbres sur notre terrain?

Bien sûr avant d'abattre vos arbres, en tenant compte qu'un délai peut être nécessaire à l'obtention du permis.

Pour quelle raison devons-nous demander un permis?

Pour mieux protéger le couvert forestier de la municipalité et éviter un déboisement inutile.

Doit-on aussi demander un permis pour faire élaguer des arbres?

Non, du moment où l'élagage ne compromet pas l'intégrité de l'arbre.

Où peut-on se procurer un permis d'abattage d'arbre?

À l'intérieur du périmètre d'urbanisation et des zones de type Villégiature «V», vous pouvez demander à la Municipalité de Compton (819 835-5584). Pour le reste du territoire de la municipalité, c'est la MRC de Coaticook qui les délivre (819 849-7083, poste 227).

Combien coûte une amende pour coupes d'arbres illégales?

Les prix des amendes peuvent être très variés selon le préjudice.

- NICOLAS GUILLOT
RESPONSABLE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT - MUNICIPALITÉ DE COMPTON
QUESTIONS DANIELLE GOYETTE

On répond à vos questions!

Où trouve-t-on les défibrillateurs à Compton ?

Voici une liste des endroits où a été recensé ce type d'appareil sur le territoire de la Municipalité de Compton :

- **Manoir de chez nous**, 4 chemin de la Station, entrée principale, disponibilité en tout temps
- **Camping de Compton**, 24 chemin de la Station, bâtiment d'accueil, disponibilité selon les heures d'ouverture
- **Récré-O-Parc**, 40 rue du Parc, bâtiment de services, face à l'entrée de gauche, disponibilité 8 h à 22 h.
- **Église St-Thomas d'Aquin**, 6747 route Louis-S.-St-Laurent, entrée 2, disponibilité selon les heures d'ouverture
- **Caisse Desjardins**, 6767 route Louis-S.-St-Laurent, entrée, disponibilité en tout temps
- **Restaurant Wood 2.0**, 6805 route Louis-S.-St-Laurent, entrée principale, disponibilité du lundi au jeudi de 5 h 30 à 14 h 00, vendredi de 5 h 30 à 19 h 00, samedi 7 h à 14 h et dimanche 8 h à 14 h.

Il se peut que des défibrillateurs soient manquants sur la liste. Si tel est le cas, vous êtes invité à nous en faire la mention à l'adresse courriel direction.incendie@compton.ca

Une carcasse de chevreuil ou un objet encombrant sur la route, que faire ?

Si elle se trouve sur une des routes provinciales 147, 208 ou 251, c'est de ressort du ministère des Transports, vous appelez donc au 511, poste 2. Si c'est ailleurs sur le territoire de la Municipalité de Compton, vous appelez au 819 835-5584.

La Municipalité vous répond!

Vous avez une question d'intérêt public à poser à votre Municipalité?

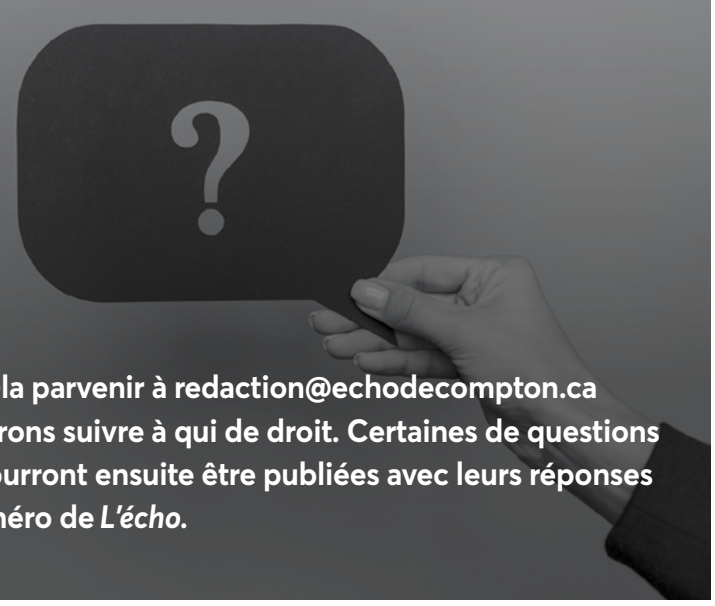

Faites-nous-la parvenir à redaction@echodecompton.ca et nous la ferons suivre à qui de droit. Certaines de questions envoyées pourront ensuite être publiées avec leurs réponses dans un numéro de *L'écho*.

Une équipe formidable
pour vous servir

• LES MARCHÉS •
Tradition

Votre marché de quartier
Marché Forgues

Produits locaux

Viandes, charcuteries
et fromages

Fruits et légumes frais

Mets préparés maison

SAQ
Ample sélection
de vins haut de gamme
et de spiritueux

Ouvert tous les jours
de 8 h à 21 h

819 835-5492

Chez **BMR | VIVACO,** nous sommes **LA** référence en construction et rénovation!

Postes disponibles > Commis-caissier·ère - BMR de Coaticook
Représentant·e sur la route - Région de l'Estrie

rejoinsnous.coop

BMR | VIVACO

SAC CADEAU DU TERROIR

AVEC UN SOUPÇON DE ROMANCE DE L'ITALIE

Commandez avant le 9 janvier

La Fondation du Collège Rivier c'est 8 000 à 12 000 $ en bourses chaque année pour :

- Faciliter l'accès aux élèves de tous les milieux ;
- Offrir services d'éducation spécialisée gratuits ;
- L'achat de logiciels pour les élèves en difficulté ;
- Renouveler l'équipement pédagogique divers ;
- Financer des projets spéciaux en lien avec la motivation scolaire.

Chaque sac cadeau contient

- Un (1) sac isotherme à l'effigie de la Fondation du Collège Rivier ;
- Un (1) pot de confit d'oignons au whisky 125 ml Le Petit Chaperon Rouge ;
- Deux (2) bières de 473 ml Hop Station: La Draisine 4,6% et la Ferraille 4,9%, ainsi qu'une (1) bouteille de vin 750 ml Ruffino (Version alcoolisé) ou ;
- Deux (2) bières sans alcool de 473 ml Siboire : Discipline (IPA), ainsi qu'un (1) moût de poires pétillants 750 ml Cidrerie Verger Ferland (Version non alcoolisée)
- Un (1) végé-pâté 200 gr traditionnel Bio-Bon ;
- Un (1) sac de tortillons salés 50 gr de la Laiterie de Coaticook ;
- Un (1) fromage Hatley 150 gr de la Fromagerie La Station ;
- Quatre (4) chocolats 75 gr et un (1) sac d'amandes 200 gr de l'Érablière Nouvelle Génération ;
- Une (1) tartinade de truite 125 gr de la Ferme Piscicole des Bobines ;
- Une (1) pain belge de la Boulangerie Ô Terroir ;
- Une (1) gelée de poires 250 ml Cidrerie Verger Ferland.

NOUVEAUTÉ ! Version sans alcool disponible

SAC MYSTÈRE

EN PLUS DE CES 12 MAGNIFIQUES PRODUITS, UN (1) SAC AU HASARD CONTIENT UNE PAIRE DE BILLETS POUR ASSISTER AU SPECTACLE DE OLIVIER MARTINEAU ET MATHIEU CYR - AVANT LA FIN DU MONDE, LE 15 MARS 2024 AU THÉATRE GRENADA DE SHERBROOKE ! SEREZ-VOUS L'HEUREUX GAGNANT ?

FONDATION COLLÈGE RIVIER

Accompagner un ami en fin de vie

PAR JORDANE MASSON
PHOTO : JULES DAVID

Dernière étape dans la vie de toutes personnes, période d'émotions fortes et de questionnements, le dernier souffle peut se vivre de différentes façons. De plus en plus de personnes souhaitent vivre ce moment difficile dans leur résidence, entourées des gens qu'elles aiment. Cette période critique, Lisette Proulx l'a expérimentée de près autant par le passé que récemment. Engagée comme accompagnante en fin de vie pour un ami, elle nous parle de ses hauts et de ses bas.

Les derniers moments, chez soi

Alors que le système de santé se voit de plus en plus surchargé, il devient considérable et avantageux d'obtenir des soins à domicile. Grâce à d'importants investissements depuis les dernières années, de nombreux services gratuits s'offrent à la population.

«Il y a eu une belle avancée de ce côté. On peut avoir un lit adapté, une toilette mobile, un fauteuil roulant, un déambulateur, des accessoires pour les soins d'hygiène et d'alimentation et même des draps électroniques qui détectent les mouvements du patient pour aviser le proche aidant quand il n'est pas dans la même pièce, etc. Bref, tout ce qu'il faut pour contribuer au meilleur confort possible du malade chez lui. En demeurant dans un lieu réconfortant, on diminue le risque que le patient soit désorienté. De plus, cela facilite les visites de la famille et des amis.»

De la visite, le patient n'en manque pas avec une infirmière qui vient régulièrement, des préposés qui viennent le laver, mettre ses bas de contention, prendre sa température, lui faire même sa manucure… Il peut avoir aussi la visite de massothérapeute, d'ergothérapeute, de kinésithérapeute et d'inhalothérapeute...

«Accompagner un proche en fin de vie, c'est une expérience d'une grande intimité, remplie d'émotions et de moments touchants. On parle beaucoup, de choses simples et de choses profondes. *Qu'est-ce qui va se passer?* me demande-t-il. Évidemment, la personne vit beaucoup d'anxiété, et c'est mon rôle premier d'amenuiser ses inquiétudes. Il y a beaucoup de discussions, d'écoute et d'échanges. Le patient a besoin de chaleur et de contact humain pour être réconforté dans ce qu'il vit.»

– Lisette Proulx

De son côté, Mme Proulx sert de présence permanente, sept jours par semaine, 24 heures par jour. Elle aide, entre autres, pour servir les repas et aider à manger, donner les médicaments et les déplacements. Faire le lit, refaire le lit et refaire le lit encore! Surtout, elle représente une présence essentielle tant physiquement que psychologiquement. «Mais avoir les visites fréquentes des différents intervenants m'aide beaucoup, car je peux discuter de certaines situations avec eux, ils m'apprennent des choses qui peuvent me servir entre autres dans les soins que je donne. Je peux les appeler jour et nuit pour offrir un soin ou pour une intervention au besoin. Une nuit, à 3 h du matin, j'ai eu un problème avec un papillon pour donner une injection, alors l'infirmière au bout du fil m'a accompagnée patiemment pour que je puisse donner l'injection de façon intramusculaire. Hier, mon ami malade a eu la visite du médecin. Le docteur est resté près de trois heures avec lui, pour discuter de ses soins, tenter de régler un problème médical qu'il vivait, répondre à ses questions et faire un suivi sur sa condition.»

Des responsabilités

On peut dire que ce n'est pas tout le monde qui serait prêt à vivre cette expérience. Personne n'aime être en présence de la souffrance d'autrui, surtout lorsque les émotions viennent à fleur de peau. Pour Mme Proulx, il s'agit de sa troisième expérience d'accompagnement en fin de vie pour un ami.

«Je trouve cela parfois difficile. Évidemment, la maladie et la douleur apportent des changements d'humeur. Un instant, on rit, l'instant d'après, il y a de l'exaspération, de l'agitation, de la peur, du déni ou des pleurs, mais viennent aussi de la reconnaissance et beaucoup de tendresse. Tout ça, on le vit ensemble en montagne russe. Heureusement, je suis bien soutenue par les infirmières, tous les autres intervenants et on peut même avoir une travailleuse sociale au besoin. Elles me rappellent que les élans d'émotions sont normaux. À la longue, je me suis fait une carapace aussi. J'ai une meilleure compréhension du processus.»

Aussi, Mme Proulx a dû suivre certaines formations pour avoir de bonnes techniques lorsqu'elle déplace le patient ou encore pour bien doser et administrer les injections. En étant sur place en tout temps, elle demeure en première ligne pour réagir s'il y a un problème. Pour Mme Proulx, malgré les hauts et les bas, cette expérience lui apporte autant qu'elle donne.

«Je fais beaucoup d'introspection quand j'accompagne un ami en fin de vie. Pour moi, c'est une opportunité de démontrer de la bienveillance, et ça me permet de côtoyer la bonté de l'humain aussi. Il y a un cocon d'amour qui se forme autour du patient. La famille, les amis et même les voisins s'offrent pour m'appuyer au besoin, ils viennent l'écouter et lui tenir compagnie. Je peux en appeler certains même en pleine nuit pour venir m'aider. Surtout dans ce monde rempli de peur et de violence, vivre cela nous permet de partager un moment essentiel, c'est là que l'on peut rencontrer le meilleur de l'humain. C'est une expérience vraiment touchante à vivre et si enrichissante. Au début, quand je suis arrivée auprès de lui, je le touchais moins, à part pour les soins. Puis, peu à peu, de plus en plus souvent, il prend ma main, je prends sa main. Je mets ma main sur sa poitrine et ce doux contact physique tellement essentiel l'apaise beaucoup. On demeure ainsi, en silence, l'un près de l'autre, main dans la main. Et quand il est paisible, à ce moment-là, ça nous fait du bien à tous les deux tout simplement.

Il y a alors, parfois, des larmes silencieuses, mais aussi un léger sourire partagé et inoubliable.»

Quelques statistiques sur l'aide médicale à mourir

• En 2021, **10 064 cas d'aide médicale à mourir ont été déclarés** au Canada, ce qui représente 3,3 % de tous les décès dans le pays.

• Le nombre de cas en 2021 représente un **taux de croissance de 32,4 %** par rapport à 2020. Toutes les provinces continuent de présenter une croissance constante d'une année à l'autre.

• En 2021, dans l'ensemble du Canada, une proportion légèrement plus élevée d'hommes (52,3 %) que de femmes (47,7 %) en ont bénéficié. L'âge moyen au moment où l'aide médicale à mourir a été administrée en 2021 était de 76,3 ans.

• Le cancer (65,6 %) est l'affection médicale sous-jacente la plus souvent citée dans la majorité des cas en 2021.

• En 2021, 44,2 % des procédures d'aide médicale à mourir ont eu lieu dans des résidences privées au Canada.

• En 2021, 487 personnes ont été jugées non admissibles à l'aide médicale à mourir, ce qui représente 4,0 % des demandes écrites.

• En 2021-2022, 5 % des Québécoises et des Québécois décédés ont reçu l'AMM dans leur trajectoire vers le décès (3 663 personnes).

• Le Québec représente 36 % des 13 241 AMM pratiquées au Canada en 2022, même si les Québécois ne forment que 22 % de la population canadienne. Le Québec demeure la province où l'on pratique le plus grand nombre d'aides médicales à mourir au pays.

Le Québec a été avant-gardiste au pays dans la réflexion sur l'aide médicale à mourir, étudiant la situation dès le début de 2010 et explorant déjà les meilleures pratiques à l'étranger. Cette pratique est intégrée depuis plus longtemps au sein des mœurs des Québécois qui voient là, de plus en plus, une façon de quitter plus dignement cette terre.

De plus en plus de médecins intègrent ce soin à leur pratique. Les données 2021-2022 démontrent qu'il y a eu une augmentation de 26 % des médecins qui ont participé à ce soin offert aux patients, comparativement à 2020-2021.

Sources :
https ://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/publications/systeme-et-services-sante/rapport-annuel-aide-medicale-mourir-2021.html
https ://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/depot-du-rapport-annuel-2021-2022-de-la-commission-sur-les-soins-de-fin-de-vie-le-quebec-continue-de-bien-faire-les-choses-en-matiere-daide-medicale-a-mourir-44654

Qu'en est-il de l'aide médicale à mourir au Québec ?

PAR JORDANE MASSON

Selon le site du gouvernement du Québec, «l'aide médicale à mourir consiste en l'administration de médicaments par un médecin à une personne, à sa demande, dans le but de soulager ses souffrances en entraînant son décès.» Voici quelques informations pour mieux comprendre ce service disponible dans l'ensemble des établissements du réseau de la santé et des services sociaux du Québec, dans quelques maisons de soins palliatifs et même à domicile.

Étant donné ses conséquences permanentes, ce soin n'est évidemment pas accessible pour n'importe quelles raisons. En effet, il existe différents critères d'admissibilité à respecter.

Tout d'abord, le demandeur doit être majeur et détenir une carte d'assurance-maladie du Québec. Il doit aussi être en mesure de prendre ses propres décisions concernant ses soins de santé. De fait, il doit être en mesure d'en faire la demande de manière libre et éclairée, donc sans pression extérieure, et ce, au moment même de la demande initiale. Évidemment, le demandeur doit être atteint d'une maladie grave et incurable qui l'amène à endurer au quotidien des souffrances d'ordre physique ou psychologique jugées insupportables. Aussi, il faut que son état le porte à subir une situation médicale où ses capacités sont gravement atteintes et où aucune amélioration n'est possible. De plus, le demandeur doit avoir été informé des moyens pour soulager ses souffrances et juger que ces propositions ne sont pas tolérables.

Lorsque tous ces critères sont respectés, la personne peut faire une demande à partir d'un formulaire, daté et signé, dans les 90 jours précédant la date de l'administration de l'aide médicale à mourir. Elle devra signer devant un professionnel de la santé ou des services sociaux qui servira de témoin et qui signera aussi le formulaire. La demande sera évaluée par le médecin traitant, puis analysée par un second médecin indépendant qui confirmera son opinion par écrit. Grâce à ce formulaire, il est donc possible de recevoir ce soin même si le demandeur n'est plus apte à y consentir au moment venu. Le médecin est tout de même tenu de reconfirmer le consentement du demandeur, si celui-ci est toujours apte à le faire, au moment d'administrer le soin.

Pour plus d'informations, consultez votre médecin ou visitez le site du gouvernement du Québec.

LIVRAISON GRATUITE
VOTRE PHARMACIE À COMPTON!
CHANTAL DIONNE ET ERIC PORTELANCE
PHARMACIENS
Proximed

Une petite pharmacie communautaire toujours à l'écoute et au service de ses patients. Chez nous, votre bien-être est notre priorité!
819 835-9999
6630, route Louis-S.-Saint-Laurent
Compton (Québec)
Heures d'ouverture
Lundi au mercredi : 9h00 à 18h00
Jeudi et vendredi : 9h00 à 19h00
Samedi : 9h00 à 17h00
Dimanche : fermé
Saviez-vous que nous pouvons transférer vos ordonnances d'une autre pharmacie? *(certaines conditions s'appliquent)*
Les pharmaciens exerçant à cette pharmacie sont seuls responsables des services pharmaceutiques rendus.

LA STATION de compton
FROMAGERIE • FINE CHEESE MAKERS

FROMAGES FERMIERS BIOLOGIQUES
DÉGUSTATION | VISITE | GRILLED CHEESE
440, chemin Hatley, Compton QC 819 835-5301
OUVERT 7 JOURS SUR 7 fromagerielastation.com

SUPERMARCHÉ IGA COATICOOK
Le plaisir de mieux manger
Le supermarché en région
265, rue Child
Coaticook (Québec)
819 849-6226
Notre priorité est de toujours mieux vous servir.

le gros Pierre
Ici, on cultive le goût!

6335, route Louis-S. Saint-Laurent, Compton
grospierre.com | 819 835-5549

COMPTON AU BOULOT : JACINTHE FECTEAU

Soutenir les familles endeuillées

PAR JORDANE MASSON

Native de Compton, Mme Jacinthe Fecteau fait partie de la quatrième génération à reprendre la ferme paternelle de Conrad Fecteau. Mère de trois garçons, elle s'investit depuis plusieurs années à la Coopérative funéraire de Coaticook. Entre autres, elle a participé, en tant qu'intervenante, à la création de La Traversée, un groupe d'entraide et de soutien aux endeuillés. Mis sur pause depuis la pandémie, ce programme fort apprécié devrait redevenir fonctionnel sous peu.

Parlez-nous de votre parcours.

Suite à mes études à l'Université de Sherbrooke en théologie et en psychologie, j'ai obtenu mon BAC en ressources humaines. Par la suite, j'ai été approchée par la directrice de la Coopérative funéraire de Coaticook de l'époque, Jenny Charbonneau, qui voulait partir un groupe pour les endeuillés. Elle avait entendu dire que ce type de programme s'offrait à Thetford Mines. Nous sommes donc allées ensemble rencontrer les personnes responsables pour voir leur fonctionnement. En 2004, La Traversée prenait vie, et j'occupais le poste d'intervenante pour personnes endeuillées, en plus d'être conseillère aux familles pendant quelques années.

Comme le dit si bien Jean Monbourquette : «Il n'y a pas mille manières de vaincre un deuil : les larmes et les mots.»

En quoi consiste La Traversée?

Son objectif premier est de donner un espace et un moment possible pour permettre aux endeuillés d'exprimer leur tristesse, leur souffrance et leurs émotions en toute confiance. Ce service est offert gratuitement à toute personne vivant un deuil récent ou non. Constitué de cinq à quinze participants en plus de bénévoles, ce programme se déroule sur dix rencontres hebdomadaires, dans un local de la Coopérative funéraire de Coaticook, d'une durée d'environ deux heures. Chaque rencontre a une thématique. Même si je guide la discussion, les experts, ce sont les endeuillés autour de la table, car ils s'aident en partageant leur vécu et leurs connaissances.

Quel est votre rôle en tant qu'intervenante pour personnes endeuillées?

Moi, je suis surtout là pour écouter. C'est ainsi que j'arrive à ressentir les gens autour de la table et cela me permet de faire ressortir ce qui n'a pas été nommé. Je donne des outils que les participants sont libres d'utiliser ou pas. Comme exemple, je propose des avenues pour aider à vivre la prochaine date anniversaire de l'être perdu ou le premier Noël sans lui. Je suis principalement dans l'empathie. En gros, je fais de la relation d'aide.

Comment vit-on le deuil, selon votre expérience?

Lorsque nous perdons un être cher, c'est une partie de notre vie qui vient de se transformer. Plus les liens qui nous unissaient étaient importants, plus grand est notre deuil. Nous avons alors besoin de parler encore et encore de ce qui nous arrive, d'évoquer des souvenirs, d'exprimer nos regrets, etc. Nous avons besoin de savoir que d'autres personnes nous comprennent et partagent notre traversée. Les gens qui nous aiment ont tendance à nous faire changer de sujet et à vouloir nous changer les idées, tout cela par amour. Nous finissons souvent par nous taire. Pourtant, nous avons simplement besoin d'en parler et de vivre notre deuil. C'est donc la force d'un groupe d'endeuillés, car il se compose de personnes qui vivent une même blessure et qui veulent se guérir et s'entraider.

Avez-vous d'autres conseils pour les personnes endeuillées?

On a beau mettre le deuil dans un petit tiroir à cadenas dans notre tête, parce qu'on a trop mal et qu'on ne veut pas y penser, le cadenas finit toujours par sauter. C'est important de vivre son deuil. On a le droit de s'offrir une pause aussi. Il ne faut pas non plus tomber dans la culpabilité et s'obliger à pleurer 24 heures sur 24 parce qu'on se sent mal de ne pas penser à l'être cher. C'est aussi de prendre conscience qu'on a encore le droit de rire et de s'amuser. En fait, c'est sans aucun doute ce que la personne perdue voudrait de toute façon. Bref, c'est surtout important de prendre du temps pour pleurer, pour parler et demander de l'aide autour de nous. Notre famille et nos amis veulent nous aider, mais ne savent pas toujours comment, donc il faut leur nommer nos besoins. Ils seront contents de le faire, il faut juste le demander. Chaque deuil a le droit d'être vécu.

Novembre le mois des morts. Pourquoi ?

PAR DANIELLE GOYETTE

La création du «Jour des Morts», le 2 novembre, remonte très loin au Moyen Âge. L'idéateur, l'abbé Odilon (994-1049), vivait au monastère de Cluny en région française de Bourgogne. Ce Jour des Morts, aussi appelé la Toussaint, proposait ainsi une cérémonie communautaire destinée à apaiser le repos des défunts. Selon Odilon, leur décès ne les avait pas écartés du monde des vivants, car l'homme d'Église croyait que vivants et morts demeuraient toujours liés entre ici et l'au-delà. La tradition voulait qu'au lendemain de la Toussaint, les familles se rendent au cimetière pour y honorer leurs morts.

Puis, en 1888, le Jour des Morts allait être remplacé au «Mois des morts» tout le mois de novembre. C'est le pape Léon XIII qui a alors décrété que tout le mois de novembre deviendrait le mois où l'on honorait les âmes du purgatoire. Selon lui, les âmes des défunts devaient transiter par le purgatoire pour expier l'entité de leurs fautes et c'est en novembre qu'ils devaient le faire, peu importe leur décès. Comme ce temps d'expiation pouvait prendre tout un mois selon lui, il avait donc établi que tout novembre serait attitré à cela.

Le mois de novembre aurait été choisi, car l'arrivée de l'automne nous rappelle que c'est la fin de l'été, un temps d'arrêt, un temps de réflexion. La pause de la nature nous rappelle que nous ne sommes pas éternels et que c'est un moment adéquat pour honorer ceux qui nous ont quittés une fois dans l'année.

Les rituels funéraires dans le monde

Ici ou là dans le monde, on honore différemment nos morts lors de leur décès. Découvrons quelques-uns de ces rituels.

Certaines pratiques peuvent nous paraître singulières, mais chacune est portée par un grand respect de la personne décédée.

• Alors que **l'Occident** s'habille de noir pour honorer ses morts, c'est en blanc que l'on rend hommage à ses défunts au Japon et en Inde et c'est en rouge qu'on le fait dans d'autres pays d'Asie, notamment en Chine.

• Au **Ghana**, l'enterrement est célébré comme une fête. Les cercueils en sont une belle preuve. Inspirés de l'idée d'un jeune charpentier du nom de Seth Kane Kwei, les cercueils sont figuratifs et sont conçus en différentes formes selon la personne décédée : cercueil en forme de bateau pour un pêcheur, en forme d'avion pour une voyageuse, en stylo pour un professeur…

• À **Madagascar**, on pratique le *Famadihana*, la cérémonie du retournement des morts. Cela consiste à renouveler les linceuls des défunts pour «les tenir au chaud»… Les tombes sont ouvertes, les dépouilles exhumées et posées doucement sur une natte. Après une courte danse de cérémonie, on l'enveloppe d'un nouveau suaire après y avoir glissé des présents (photos, rhum, argent, etc.). Les proches portent ensuite la dépouille au-dessus de leurs têtes, dansent autour de la tombe pour lui rendre hommage et le remettre soigneusement dans sa tombe. Certains refont ce rituel tous les sept ans.

• Aux **Philippines**, sur l'île de Luzon dans le petit village de Sagada, les cercueils en bois dont certains sont décorés de petites figurines à l'image du défunt sont suspendus à flanc de falaise à quelques mètres du sol. L'origine de cette pratique demeure nébuleuse. Certains disent que c'est pour permettre aux défunts de profiter du souffle du vent et de la chaleur du soleil, d'autres disent que ce serait pour éviter que les bêtes sauvages dévorent les corps.

• À **Vârânasî**, en Inde, on vient au bord du Gange pour y vivre la crémation d'une personne décédée sur un autel à l'air libre. Recouvert de vêtements d'apparats, le défunt est d'abord plongé dans les eaux du Gange, puis séché à l'air libre pendant que l'autel fait de bûches est aménagé. Un membre de la famille tout habillé de blanc se rase alors la tête en signe de respect. Il fait notamment le tour du bûcher où le corps a été déposé en récitant des mantras.

• Enfin, il semble aussi que, dans certaines régions rurales de la **Chine**, la tradition des pleureuses soit encore effective lors de cérémonies mortuaires.

ENSEMBLE, NOUS SOMMES ÉCORESPONSABLES !

ON ANNONCE LOCALEMENT !

ON ACHÈTE LOCALEMENT !

ON INFORME LOCALEMENT !

L'écho DE COMPTON

AMECQ ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Les Journalistes en herbe c'est reparti pour 2023-24 !

Débordant·e·s d'enthousiasme, huit nouveaux journalistes en herbe de l'école Louis-St-Laurent se lancent dans l'apprentissage du métier sous le mentorat de notre rédactrice en chef et journaliste Danielle Goyette. Ils ont déjà un bien beau projet en marche!

À l'arrière : Danielle Goyette, l'enseignante Yris Bouffard, la directrice de l'école et complice du projet Kathy Lapointe et l'enseignante Marie-Claude Gauthier
À l'avant : Annabelle Ladouceur, Mathilde Laprade Ravenhorst, Mikaëlla Naessens-Acuna, Maxence Lafortune, Ève Roy, Gabrielle Rouillard, Élodie Harriman et Alexia Ewenson
Photo : Mollie Dubois

L'ÉCHO DES PETITS

Cherche et trouve au cimetière

PAR JORDANE MASSON

As-tu déjà marché près d'un cimetière? As-tu eu des frissons en imaginant des fantômes? Ou, au contraire, apprécies-tu le calme de ce lieu de repos? Donne-toi un petit défi la prochaine fois que tu en croiseras un et essaie de le voir d'un autre œil. Peut-être que tu apprendras à l'apprécier et à t'y recueillir à ton tour. Pour t'aider, je t'ai fait ce joli *Cherche et Trouve*. En effet, lorsqu'on prend le temps d'observer, on peut y retrouver toutes sortes de formes et de créatures. Il suffit d'utiliser nos yeux de détective. Amuse-toi bien!

Peux-tu trouver…

- un hibou?
- trois rubans?
- un losange?
- un coeur?
- trois spirales?
- une corneille?
- un ange?
- deux souris?

Projet Frigo Free Go

Félicitations!

Dans le cadre du récent 25e gala de Forces Avenir, le projet Frigo Free Go était lauréat dans la catégorie Environnement. Cette reconnaissance s'accompagnait d'un certificat, d'un trophée et d'un montant de 4 000 $ (qui sera réinvestit dans les activités du Frigo Free Go).

Sébastien Poisson L'Espérance (coordonnateur aux dons et commandites de Cascades), Alexa Senay, Mély-Anne Paradis, Anne-Sophie Dorion et Emma Thierry
https ://www.forcesavenir.qc.ca/2023FrigoFreego.html

Forces AVENIR vise à reconnaître, à honorer et à promouvoir l'engagement étudiant dans des projets qui contribuent à la formation de citoyens conscients, responsables, actifs et persévérants, à la fois enracinés dans leur collectivité et ouverts sur le monde.

Avec ses collègues, la Comptonoise Anne-Sophie Dorion avait soumis la candidature du Frigo Free Go de l'Université de Sherbrooke. Il s'agit d'un regroupement étudiant ayant pour mission de lutter contre le gaspillage alimentaire et de sensibiliser la communauté universitaire à cet effet. Les frigos «Free go» forment un réseau de réfrigérateurs libre-service se retrouvant dorénavant sur les trois campus (Campus principal, Campus de la santé, Campus de Longueuil) qui redistribuent gratuitement des surplus alimentaires, voués à être jetés, provenant de partenaires et de donateurs volontaires. Cela permet également de contrer la précarité alimentaire en hausse chez la communauté étudiante.

Pour sa part, Anne-Sophie s'implique au sein de ce projet depuis 2019 puisqu'elle a cofondé celui sur le campus de Longueuil.

Gala Prix excellence environnement

Des jeunes de notre école se distinguent aussi au 29e Gala des Prix d'Excellence en environnement des Cantons-de-l'Est

Le 17 novembre 2023, 26 projets divers ont été honorés lors de ce gala. Deux bourses «Jeunesse» de 500 $, plus un accompagnement d'un an de l'université de Sherbrooke afin d'assurer une pérennité au projet, ont été notamment remises à des projets d'école primaire. Oh Joie! L'école Louis-St-Laurent de Compton était l'un de ces deux heureux gagnants. Leur conception d'hôtels à insectes, baptisé Air Bee N Bee, où les élèves ont été impliqués dans toutes les étapes du processus, de la planification au financement du produit, en passant par la construction, a charmé haut la main les membres du jury!

Denyse Rémillard, rectrice adjointe et vice-rectrice à l'administration et au développement durable de l'Université de Sherbrooke, l'enseignante Yris Bouffard, les élèves Harriman, Félix Pouliot, Mya Dion, Lyna Morin, Audelly Demers-Fauteux et Denis Poirier, trésorier de la Fondation estrienne en environnement
Photo : Frédéric Gosselin / Illustre.design

Les élèves posent fièrement autour de leurs hôtels à insectes.
Photo : Yris Bouffard

L'ÉCHO DE L'ÉCOLE LOUIS-ST-LAURENT

Bonjour à tous les parents et aux gens de la communauté de Compton,

Voici quelques nouvelles de votre école.

Rentrée scolaire 2023 :

C'est sous le thème *Je construis ma réussite*, que le personnel et les quelques 275 élèves de la maternelle à la 6e année ont fait leur rentrée scolaire dans leur nouvelle école. Le chantier était gigantesque et tous ont mis du leur pour que la rentrée s'effectue aussi bien que possible.

Présentement, les gymnases ne sont pas complétés et ne sont pas accessibles. Les cours d'éducation physique se donnent principalement dehors et en cas de mauvais temps, les élèves se déplacent vers le sous-sol de l'église. Merci aux gestionnaires de l'église Saint-Thomas-d'Aquin de Compton d'accepter de nous dépanner!

Le 14 septembre dernier, lors de la fête de la Rentrée, nous avons pu déguster une tarte aux pommes géante, cuisinée par le Verger Gros Pierre et commanditée par les Lions de Compton. Les gens étaient alors invités à laisser un don et le montant récolté fut de 381 $. Merci à madame Diane Goyette pour cette invitation!

De plus, nous vous invitons au parc des Lions de Compton le samedi 2 décembre pour l'évènement *Noël pour son école*. La présence d'artisans, d'activités, d'une chorale et d'autres surprises est prévue.

- KATHY LAPOINTE, DIRECTRICE

L'ÉCHO DES CHEVALIERS DE COLOMB

Bonjour à tous,

N'oubliez pas, le 3 décembre c'est la Guignolée des Chevaliers de Colomb et non pas la guignolée des Médias.

Nous serons en face de l'église, sur la route 147, avec vos amis les Pompiers et les Chevaliers. Le père Noël sera au centre de la route pour donner des friandises aux enfants qui s'arrêteront en compagnie de leurs parents. Il y aura aussi des musiciens, souhaitons que le beau temps soit de la partie.

Soyez généreux! Le peu que vous donnerez aidera peut-être une famille que vous connaissez. Une famille dans le besoin n'est pas heureuse, mais si vous nous aidez en donnant quelque chose, tous ensemble, nous aurons accompli quelque chose de bien, et offert bien des sourires!

- GILLES POMERLEAU
GRAND CHEVALIER, 819 212-1273

L'ÉCHO DE L'ÉGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN

PAROISSE NOTRE-DAME-DE-L'UNITÉ

WWW.NOTREDAMEDELUNITE.ORG

Emploi disponible et rémunéré

Nous sommes à la recherche d'un(e) préposé(e) à l'entretien ménager pour nos locations de salle au sous-sol de l'église ainsi qu'au sous-sol du presbytère (trois salles). Pour plus d'informations, contactez-nous au bureau de la paroisse au 819 835-5474. Vous pouvez également venir porter votre curriculum vitae au bureau ou l'envoyer par courriel au parcompton@gmail.com. Entrée en fonction le plus tôt possible.

Sacristain(e) recherché(e)

Le comité de liturgie est à la recherche d'un(e) sacristain(e), pour combler son équipe de bénévole. Le rôle de cette personne est de préparer les objets nécessaires au culte et aux cérémonies. Vous êtes intéressé? Veuillez communiquer avec la paroisse au 819 835-5474.

Avis de convocation - Élections 2023 de deux marguilliers(ières)

Paroissiens et paroissiennes, vous êtes convoqués à l'église Saint-Thomas-d'Aquin à Compton, le dimanche 3 décembre 2023 à 9 h 50 pour l'élection de marguilliers(ières). Un(e) marguillier(ière) voit à l'administration de la Fabrique de la Paroisse Notre-Dame-de-l'Unité.

Tout(e) paroissien(ne) faisant partie de cette paroisse peut être élu(e). Cette personne est élue pour trois ans et peut renouveler son mandat une seule fois. Deux postes sont à combler cet automne :

- M. Michel Marion termine un remplacement de mandat, mais ne désire pas être réélu.

- M. Jean-Luc St-Laurent termine un 1er mandat de trois ans, mais ne désire pas être réélu.

C.V.A. 2024

La campagne de Contribution volontaire annuelle, pour la paroisse Notre-Dame-de-l'Unité, est commencée. Votre don est si important. Il maintient et favorise le développement des services pastoraux tel que les sacrements, les catéchèses, les funérailles et diverses célébrations. Donnez généreusement et dans la mesure de vos moyens :

- par virement Interac en utilisant le courriel parcompton@gmail.com et en écrivant CVA2024 pour la réponse;

- par chèques ou par chèques postdatés au montant et aux dates de votre choix, fait à l'ordre de la Paroisse Notre-Dame-de-l'Unité;

- en remettant votre contribution en argent comptant ou par chèque, directement au bureau de la paroisse, ou en la postant au 6747, route Louis-S.-St-Laurent Compton (Québec) J0B 1L0.

- en ligne à cvaestrie.ca et inscrire la Paroisse Notre-Dame-de-l'Unité pour que votre don nous soit transmis;

Un reçu aux fins d'impôts vous sera envoyé en février 2024, pour les dons reçus en 2023 de 20,00 $ et plus.

N'hésitez pas à nous contacter au 819 835-5474, pour obtenir plus d'informations.

Tirage 2023

Voici les gagnants pour les tirages du 15 octobre 2023 : M. Réal Dion de Compton # 311 = 300 $, Mme Annie Leblanc de Compton # 044 = 200 $ et Mme Céline Péloquin de Compton # 124 = 100 $. Félicitations aux gagnants!

L'ÉCHO DU COMPTOIR FAMILIAL

Pourquoi plusieurs habitués reviennent-ils au magasin du comptoir?

Parce qu'ils ont été ravis de la visite précédente, parce qu'ils espèrent trouver l'article qu'ils cherchent, parce qu'ils ont pu habiller leur jeune à moindre coût, parce que tout est bien rangé, propre, accessible, parce qu'il y a du choix, parce que l'atmosphère est «relax», parce que…

Nous, de l'intérieur, nous plaisons à trier, plier, suspendre, étaler, ou encore à ranger pour la prochaine saison, nous nous laissons surprendre par vos dons si généreux.

Le comptoir familial est un **organisme sans but lucratif**. Vos achats permettent d'aider des familles dans le besoin et contribuent au bon fonctionnement d'organisme du milieu. L'école et la cafétéria de l'école, les Chevaliers de Colomb et leur campagne des paniers de Noël, le club Lions et leur projet du bâtiment multiservices du parc, la paroisse et l'entretien de son bâtiment, les demandes d'aide individuelles et quoi encore! Les besoins sont nombreux, voilà qui profite de vos achats de 1 $, 2 $ ou 20 $.

Continuez à visiter le magasin, invitez une personne qui ne le connaît pas à vous accompagner, faites connaître l'existence du comptoir, car, avec vous et grâce à vous, nous contribuons à l'économie circulaire. Situé au sous-sol de l'église, le comptoir ouvre ses portes tous les mercredis et jeudis de 13 h à 19 h, entrée porte # 3.

Dîner de Noël de l'Âge d'Or et Bingo

Le 12 décembre 2023, Le Club de l'Âge d'Or Accueil de Compton recevra à compter de 10 h, porte 3 de l'église de Compton, les détenteurs de billets du Dîner de Noël.

Nous vous rappelons que les billets seront en vente encore jusqu'au 1er décembre 2023. Faites vite! Membre : 25 $, non-membre : 30 $.

Les non-dîneurs désireux de se joindre à nous pour jouer au bingo seulement en après-midi pourront le faire à compter de 13 h.

Prenez note qu'il n'y aura pas de léger buffet froid en fin d'après-midi. Pour cette raison, il y aura une réduction de 6 $ à l'achat des livrets de bingo.

Info et billets : Céline Dion 819 238-4936

L'ÉCHO DES LIONS DE COMPTON

Hommage à un homme cher

Le 26 octobre dernier, un être qui m'était cher est parti pour son dernier voyage. Malgré son départ qui m'attriste, je sais que je penserai à lui chaque jour puisque j'ai le privilège de marcher dans ses pas.

Jean-Luc Mercier était mon oncle : Frère aîné d'une famille de neuf enfants, il est devenu chef de famille à l'âge de 14 ans alors que son père est décédé dans des circonstances tragiques. Déjà toute petite, j'avais beaucoup d'admiration pour lui. Je le savais travaillant, dévoué, généreux et responsable. Lorsque je suis arrivée à Compton, il y a presque 15 ans déjà, j'y ai trouvé une communauté tissée serrée mais également, une partie du cœur de mon oncle Jean-Luc. En effet, bien que la vie l'ait amené à déménager très souvent dans plusieurs régions du Québec, son attachement pour la MRC de Coaticook est resté inébranlable. Ayant été le directeur de l'école Sacré-Cœur à Coaticook et de l'école Louis-St-Laurent à Compton au début de sa vie adulte, il est demeuré attaché à cette communauté tout au long de sa vie. Jean-Luc a été un membre du Club des Lions engagé et tellement fier de pouvoir participer au bien-être des gens qu'il a toujours porté dans son cœur.

Je suis fière d'être ta nièce, fière de porter à ma façon ton amour pour les gens de Compton. J'y enseigne avec passion et amour pour les enfants d'ici. Je m'y implique en portant avec d'autres adultes engagés la mission des Lionceaux. C'est en quelque sorte, ma façon de te rendre hommage et de perpétuer ta mémoire. Je t'aime «mononcle» Jean-Luc xxx

- KARYNA BILODEAU, ENSEIGNANTE À L'ÉCOLE LOUIS-ST-LAURENT SENTINELLE POUR LE CLUB DES LIONCEAUX

Chère Murielle, merci pour ta précieuse collaboration !

Un grand Merci à Murielle Roy qui a eu la patience et la persévérance de recueillir cette année encore plus de 20 cotisations de membres pour *L'écho de Compton*.

Merci aussi à tous les donateurs et les donatrices qui contribuaient ainsi de cette façon à l'existence de notre journal communautaire.

Noël pour son école

COMPTON POUR SON ÉCOLE ORGANISE UNE FÊTE DE NOËL COMME JOURNÉE DE FINANCEMENT POUR LES ACTIVITÉS DES ÉLÈVES AINSI QUE L'AMÉNAGEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE!
VOUS ÊTES DONC INVITÉS À PASSER UNE JOURNÉE EN FAMILLE
2 DÉCEMBRE PROCHAIN DE 11H À 16H
PARC DES LIONS

HORAIRE DE LA JOURNÉE

11H À 16H – CUEILLETTE DES VENTES EN LIGNE
11H – OUVERTURE DES KIOSQUES ET CANTINE
11H30 – ACTIVITÉ SPORTIVE POUR TOUS LES ÂGES
12H – REMISE DES CHÈQUES DES NOUVEAU-NÉS PAR LE MAIRE
12H30 – PRÉSENCE DU PÈRE-NOËL
14H – CHASSE AUX LUTINS AVEC LES LIONCEAUX
14H30 – CHORALE DE L'ÉCOLE
15H – L'HEURE DU CONTE

AU PROFIT DE L'ÉCOLE

CANTINE SUR PLACE – *GRILLED CHEESE, POTAGE, BISCUITS, CAFÉ...*
VENTE DE BROSSES À DENTS POUR ENFANTS ET ADULTES
VENTE DE RECETTES EN POT ET OBJETS FABRIQUÉS PAR LES ÉLÈVES
COURONNES DE NOËL – *CRÉATIONS CAMILLE*
VENTE D'ORNEMENTS DE NOËL ET JOUETS USAGÉS – *LES LIONCEAUX*
TIRAGE D'UN PANIER DE FROMAGES – *FROMAGERIE LA STATION*

KIOSQUES SUR PLACE

MAMYLOU ET PAPYLOU
ÉRABLIÈRE ROUTHIER
XOCOLATL
MAMMY DIANE
SAVONNERIE BRIN DE FOLIE
MIDNIGHT MONSTER
ZORO COLLATION
CRÉATIONS MICHÈLE DUPONT
RANCH ST-HUBERT
L'ATELIER SUCRÉ
L'ATELIER CHEZ NONA
ET AUTRES...

ARGENT COMPTANT SEULEMENT

Veilleux Mini - Excavation
R.B.Q. : 8301-9406-25
• Déneigement
• Transport de terre, sable et gravier
• Drainage
• Champ d'épuration
Info : Tommy Veilleux
Rés. : 819 835-0877 • Cell. : 819 572-3806
6740, Rte Louis-S. St-Laurent, Compton, Qc, J0B 1L0

Luc Jacques SERVICE
819 821-0784
819 884-2209
RÉPARATION D'APPAREILS MÉNAGERS DE TOUTES MARQUES
640, Angus Nord, Westbury J0B 1R0

ANIMALERIE Chez Chanel
• Animaux de compagnie
• Nourriture
• Produits
• Accessoires
• Service de toilettage et pension
392, rue Saint-Jacques Sud, Coaticook (QC) J1A 2N9
Tél. 819 849-7913
info@chezchanel.com www.chezchanel.com

NOS SYMPATHIES À LA FAMILLE ET AUX PROCHES DE :

Jacques Charest
Alice Poulin
Stéphane Breault
Jules Houle
Noëllie Hénault
Claude (Clothilde) Tremblay Belisle
André Roy
Rose-Ange Couture Hébert

COOPÉRATIVE FUNÉRAIRE DE LA RÉGION DE COATICOOK
DEPUIS 47 ANS
819 849.6688 info@salonfunerairecoaticook.com
salonfunerairecoaticook.com
284, rue Child, Coaticook
Les préarrangements funéraires : une option rassurante pour vous et vos proches. Prenez rendez-vous avec nos professionnels, vous en serez encore mieux informés !

MON CARNET COMPTONOIS

Série Cimetières : Le lieu de sépultures Pomroy

PAR JEANMARC LACHANCE,
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE COMPTON

L'ancien cimetière Pomroy était un cimetière réservé aux membres de la famille et à leurs proches. Comme il est aujourd'hui disparu, aucun élément pouvant en rappeler l'existence n'a résisté au temps ni à l'expansion du village de Compton sur les terres acquises jadis par Benjamin Pomroy. Tout au plus, le monument funéraire qui s'y trouvait a été déplacé au *Compton Cemetery*.

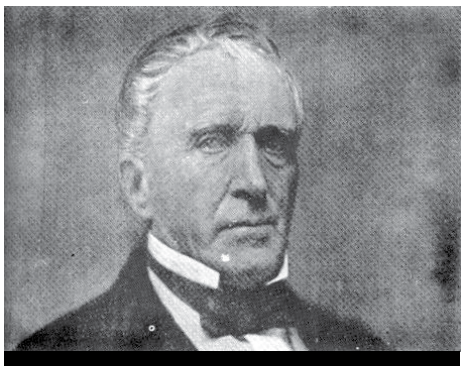

Benjamin Pomroy.
Photo : tirée du site Compton d'hier à aujourd'hui : Personnages | 1.6 (compton.ca)

Benjamin Pomroy[1]

Né en 1800, Benjamin Pomroy vient s'établir à Compton en 1830 en provenance de Stanstead où ses parents furent parmi les pionniers de l'endroit. Benjamin Pomroy avait épousé Lucy Lee en 1824. Quatre enfants sont issus de ce mariage : Selah Jedediah né en 1825, Mary Lee née en 1827, un garçon décédé à l'âge d'un mois en 1830[2] et Erastus Lee né en 1837 à Compton et décédé en 1841.

Homme d'affaires doué, grand propriétaire terrien, Benjamin Pomroy est un imminent Comptonois impliqué dès les débuts de l'organisation municipale de Compton. Il s'investit dans la construction du chemin de fer qui, passant par Compton, relie Montréal à Portland au Maine. Il sera aussi un des promoteurs de la *Massawippi Valley Railroad*. Premier président de la *Eastern Townships Bank*, actionnaire de la *Paton Woollen Mills* à Sherbrooke, il fut un investisseur avisé, utilisant ses bénéfices au profit de sa communauté, notamment celle de l'église méthodiste wesleyenne de Compton.

En plus d'avoir porté secours aux personnes blessées lors des événements survenus en 1835 à Hereford à propos de la République de *l'Indian Stream*, il participe en tant que commissaire au rapport d'enquête demandé par le gouverneur général Gosford sur cette même affaire. Nous le retrouvons aussi comme capitaine des *Queen's Mountain* Rangers, un corps de milice du comté de Compton pour contrer, entre autres, toute forme d'appui au mouvement patriote de 1837-1838. Juge de paix, Benjamin Pomroy s'avère un homme respecté, un ardent promoteur du développement des Cantons-de-l'Est, un véritable chef de file en matière d'affaires publiques. Les Pomroy, fils et petit-fils, furent des fermiers d'avant-garde; ils adoptent les techniques les plus modernes en agriculture et se distinguent par l'élevage de chevaux de race. Fidèles à la «tradition Pomroy», ils se sont aussi impliqués au niveau municipal et scolaire.

Benjamin Pomroy est décédé à Compton le 2 avril 1876 et a été inhumé «[…] *in his own tomb* […]»[3] trois jours plus tard.

Petite histoire du cimetière Pomroy

Il est probable que l'aménagement du cimetière Pomroy ait eu lieu à la suite du décès tragique de Lucy Lee, épouse de Benjamin Pomroy. Alors qu'elle circulait à bord d'une voiture tirée par un cheval entre Sherbrooke et Lennoxville, là où le chemin longe la voie ferrée, son cheval fut effrayé par l'arrivée d'un train de marchandises et prit le mors aux dents. La voiture fut renversée et la pauvre dame, blessée mortellement. Le registre de l'église méthodiste de Compton n'indique cependant pas le lieu de son inhumation le 1er octobre 1854[4].

Mais à peine deux ans plus tard, le père de Benjamin Pomroy, Selah Pomroy, décède. Les funérailles ont lieu à Compton et l'inhumation «[…] *on the new tomb of Benjamin Pomroy* […][5]» Cette inscription au registre de l'église méthodiste de Compton nous permet de situer l'aménagement du cimetière vers 1855.

Le cimetière Pomroy était doté d'un charnier creusé à même le roc, en contrebas de la colline qui domine l'endroit. Le monument funéraire se trouvait, quant à lui, à flanc de colline.

Monument de la famille Pomroy au *Compton Cemetery*.
Photo : Jeanmarc Lachance

Le monument Pomroy

Situé dans la deuxième partie du *Compton Cemetery*, le monument Pomroy est constitué d'un pilier, surmonté d'un entablement de style néoclassique qui rappelle les frontons des temples gréco-romains. Si dans la symbolique funéraire, le pilier est synonyme de force par sa capacité de supporter de lourdes charges, l'entablement relève plus du courant néo-classique à la mode dans l'architecture des édifices publics du XIXe siècle aux États-Unis.

Il est difficile de savoir si le monument Pomroy fait office de registre des personnes inhumées dans l'ancien cimetière familial ou s'il constitue un mémorial des membres de la famille, peu importe l'endroit où ils ont été inhumés.

Comptant un total de 16 inscriptions, chaque côté du monument regroupe les membres d'une même famille : face au sud, celle de Benjamin Pomroy; du côté est, la famille d'Albert Phelps Ball et de Mary Lee Pomroy, fille de Benjamin Pomroy et de Lucy Lee; du côté nord, l'espace est réservé à Selah J. Pomroy, leur fils et à son épouse Victoria Adams, puis du côté ouest, l'espace est identifié au nom de Erastus Lee, lequel serait le frère de Lucy Lee. On y retrouve aussi les inscriptions des parents de Benjamin Pomroy.

Enfin, nous pouvons nous réjouir que l'élément le plus significatif de ce cimetière ait été sauvegardé et mis en valeur dans un environnement approprié au *Compton Cemetery*.

1. CHANNELL, Leonard Stewart. *History of Compton County and Sketches …*, Cookshire, 1898, pages 172 et 173.
2. Information inscrite sur le monument funéraire de B. Pomroy au Compton Cemetery
3. BAnQ numérique, Registre d'état civil de l'église méthodiste de Compton pour l'année 1876, cinquième feuillet.
4. Idem mais pour l'année 1854, quatorzième feuillet.
5. Idem mais pour l'année 1856, vingt-troisième feuillet.

Daniel Parent
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE
451, rue Main Ouest
Coaticook, QC J1A 1P8
819 849-4100
danielparent@videotron.ca
Membre de
Ordre des Arpenteurs-Géomètres du Québec

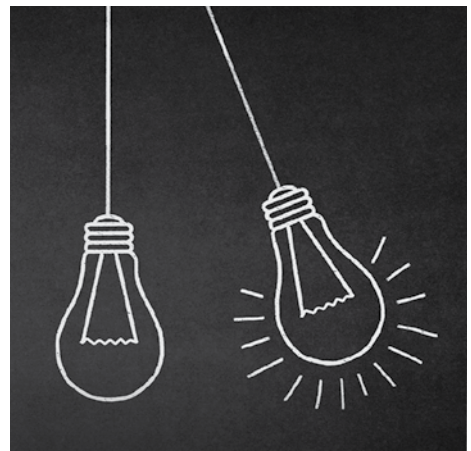

Vos idées pour *L'écho!*

Vous connaissez un employé qui se démarque, qui fait son travail avec passion?

Vous êtes témoin d'un geste gentil, d'un succès?

Vous avez une bonne nouvelle à partager?

Faites-nous-en part à
redaction@echodecompton.ca
On pourrait en parler dans *L'écho*

- L'équipe du journal

Le *Cherche et Trouve* de la Société d'histoire de Compton

Comment puis-je trouver dans quel cimetière mes ancêtres venus s'établir à Compton ont été enterrés?

Entre 2005 et 2007, Leslie Nutbrown et son épouse Susan ont effectué un relevé de toutes les personnes inscrites sur les pierres tombales de plusieurs cimetières de la région. Des mises à jour ont pu être effectuées depuis. Il est possible de consulter ces inventaires sur le site **Interment.net**. Il suffit de sélectionner Canada, puis Québec et enfin Compton. Les cimetières situés à Compton sont :

- Carr Cemetery (chemin de Hatley),
- Cochrane Sleeper Cemetery (chemin Cochrane),
- Compton Cemetery (chemin Cochrane),
- Doak Cemetery (chemin Dion),
- Draper's Corner Cemetery (chemin Viens),
- Ives Hill Cemetery (chemin Ives Hill),
- Libby Cemetery (route Louis-S.-St-Laurent)
- Moe's River Cemetery (chemin Moe's River),
- Cimetière Saint-Thomas-d'Aquin (chemin de Hatley).

Un autre cimetière pourtant situé à Compton se retrouve dans la section Stanstead; il s'agit du Bowen Cemetery (chemin Pouliot).

- JEANMARC LACHANCE
societehistoirecompton@gmail.com

L'abattage du poulet pour les petits élevages

PAR RICHARD VACHON

Un dossier crucial pour l'autonomie alimentaire au Québec

L'abattage de poulet est particulièrement problématique. On pouvait lire en 2021 qu'Olymel et Exceldor contrôlent 96 % de l'abattage de poulets au Québec. Avec une telle concentration, il n'est pas surprenant que lorsque le système est défaillant - pensons au conflit de travail chez Exceldor en 2021-2022 - on assiste à des situations déplorables qui marquent l'imaginaire comme peut l'être l'euthanasie de millions de poulets.

Peu d'options pour l'abattage à petite échelle

À plus petite échelle, il y a peu de possibilités pour l'abattage des poulets. En particulier pour les éleveurs qui souhaitent vendre leur production. À partir de Compton, le choix le plus évident est l'Abattoir Ducharme, situé à Saint-Alphonse-de-Granby, à une heure de route. Cet abattoir détient un permis fédéral. Jusqu'à tout récemment, il y avait la Ferme des Voltigeurs (Drummondville) et Volaille des Cantons (Sainte-Hélène-de-Bagot) vers qui se tourner. La première entreprise ayant robotisé sa chaîne pour pallier le manque de main-d'œuvre ne peut plus désormais ralentir la cadence de sa chaîne de production pour admettre de petits lots de volailles. Quant à la deuxième entreprise, elle a pris la décision cette année de suspendre l'abattage à forfait de petits éleveurs en raison des risques de contamination liés à la grippe aviaire.

De son côté, le Petit Abattoir, dédié aux petits éleveurs et situé à la limite de la Montérégie et de l'Estrie, dans la municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford, n'a pas survécu à sa première année d'opération. La coopérative de solidarité avait tout de même réussi à aménager ses installations dans des conteneurs et à obtenir une licence d'exploitation de l'Agence canadienne des inspections. Il semble que le manque de main-d'œuvre et le roulement de personnel, embûche que l'on retrouve aussi dans les grandes entreprises, aient eu raison de l'entreprise en démarrage. Mais il faut reconnaître que l'initiative était louable et se présentait comme une alternative à l'abattage industriel pour les petits éleveurs.

Contraintes de l'abattage industriel et pistes de solution

Il y a une réelle réflexion qui continue de se faire sur l'abattage industriel. Certaines des techniques utilisées dans le processus d'abattage industriel peuvent laisser pour compte le bien-être animal et des intervenants de l'industrie continuent de chercher à en améliorer le sort avant la mise à mort. La présence de vétérinaires sur place contribue notamment à la surveillance de ces conditions. De plus, l'abattage des volailles est une industrie qui consomme beaucoup d'eau, car l'eau est utilisée à toutes les étapes de la chaîne d'abattage pour le nettoyage et le transport des déchets (sang, plumes, viscères), ainsi qu'au refroidissement des volailles.

Certains abattoirs mettent beaucoup d'effort à contrer les problèmes d'utilisation de l'eau. Dans le cas de l'Abattoir Ducharme, la réserve d'eau municipale ne suffisait pas. L'entreprise a donc dû mobiliser un camion-citerne pour s'approvisionner en eau plusieurs fois par jour, afin de faire fonctionner l'usine. Avec ses nouvelles installations, Georges Martel, le copropriétaire de la Ferme des Voltigeurs, nous dit qu'il s'en sort mieux de son côté. L'entreprise familiale s'est dotée d'un système de traitement des eaux à l'interne. L'abattoir peut donc s'approvisionner en eau via le réseau d'aqueduc de la Municipalité et retourner ses eaux usées dans les égouts, qui passeront ensuite par l'usine de filtration.

Projet-pilote d'abattage à la ferme

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec tente un projet-pilote d'abattage de poulets à la ferme sur cinq ans, tout en permettant aux petits éleveurs de vendre leurs poulets entiers à la ferme ou dans un marché public. Avec un permis de préparation d'aliments en plus, ils peuvent même transformer leurs poulets en plats cuisinés. Le projet-pilote est réservé aux élevages de 300 poulets et moins par année. Pour ce faire, un exploitant doit soumettre une demande au Ministère pour être autorisé à participer. Depuis 2022, sept autorisations au total ont été délivrées. Quatre projets ont été en activité en 2023. Selon le site du MAPAQ, un nouvel appel de projets pourrait avoir lieu en 2024. Pour être admissible, la ferme doit évidemment s'équiper pour l'abattage d'installations pour assurer l'hygiène et la salubrité des opérations. Dominic Lamontagne, auteur des livres *La ferme impossible et L'artisan fermier* est d'avis que de telles installations nécessitent un investissement de 5 000 à 10 000 $. La préparation de plats cuisinés constituerait à ce moment-là le moyen de rentabiliser un petit élevage de 300 poulets, car le poulet entier vendu sous vide génère un très faible profit, plus ou moins 3 $. L'idée est de mettre en place un système simple et reproductible par un fermier artisan. Ainsi, il serait accessible pour plusieurs familles de se lancer dans l'aventure de l'élevage. M. Lamontagne affirme dans l'épisode du 6 juillet 2023 du podcast *Les idées radicules* que «se nourrir les uns les autres est un problème particulier au Québec». En ce moment, il y aurait 0,5 % d'agriculteurs pour nourrir le reste de la population. Ce déséquilibre étant trop grand, un modèle d'abattage à la ferme, tel que proposé par le projet-pilote du MAPAQ, pourrait permettre de tendre vers un idéal de 5 à 10 % d'agriculteurs dans la population. *Le Guide des bonnes pratiques relatives à l'exploitation d'un abattoir de poulet à la ferme*[1], disponible en ligne, est un document simplifié et illustré pour expliquer ce qui est attendu des éleveurs qui souhaitent développer un projet d'abattoir dans le cadre de l'arrêté ministériel en vigueur pour une période de cinq ans, jusqu'en 2026.

Peut-on ainsi commencer à rêver enfin d'un avenir meilleur pour les petites fermes d'élevage et les petits abattoirs au Québec? Du moins, souhaitons-le!

1. https://www.enpleinegueule.com/abattoir/

Types d'abattoir et réglementations de base

Au Québec, on compte trois types d'abattoirs : ceux qui se trouvent sous la juridiction fédérale de l'Agence canadienne des inspections des aliments (ACIA), les abattoirs provinciaux (de type A) sous la juridiction provinciale avec un permis et une inspection permanente du ministère de l'Agriculture Pêcherie et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) (pouvant commercialiser en gros à travers la province) et les abattoirs de proximité sans inspection permanente avec une autorisation de vendre uniquement au détail dans une boucherie attenante à l'abattoir. La plus importante différence entre les abattoirs sous l'inspection de l'ACIA versus ceux du MAPAQ de type A, est que ces derniers (sous la juridiction du MAPAQ) ne peuvent pas offrir leurs produits hors province, et leurs produits doivent être vendus uniquement dans les marchés locaux, les épiceries ou les bannières qui offrent un produit 100 % local québécois de qualité[1].

L'Association des Abattoirs Inspectés du Québec (AAIQ) regroupe les abattoirs sous la juridiction permanente du MAPAQ (spécialisés en ovins, bovins, caprins, porc). Les petites fermes font principalement affaire avec ce type d'abattoirs. Leurs produits sont réputés pour être frais, de qualité, plus chers (que la viande importée et/ou que la production de masse des gros abattoirs profitant de l'économie d'échelle de production) et plus écoresponsable. Ce type de produit respecte les concepts de chaîne d'approvisionnement alimentaire courte.

Les abattoirs inspectés du Québec sont importants dans le cycle de l'autonomie alimentaire du Québec. Leur particularité par rapport aux plus gros abattoirs inspectés fédéraux, c'est que le produit est transformé sur place de A à Z. En plus, les éleveurs et les commerces de détail apprécient de pouvoir s'approvisionner localement. Les fermes ont besoin de ces abattoirs provinciaux accrédités pour faire abattre leur bétail et les commerces agroalimentaires ont besoin de s'approvisionner en viandes locales pour assurer la vente de produits du terroir. L'impact environnemental n'est pas à négliger non plus.

Les normes de salubrité des abattoirs sont extrêmement élevées et un permis peut être révoqué si elles ne sont pas suivies à la lettre.

Les principaux objectifs des contrôles exercés à l'abattoir sont de vérifier la santé et le bien-être des animaux et la salubrité des opérations[2]. Les viandes produites sont ensuite marquées de l'estampille pour être identifiables dans le réseau de distribution. C'est la base de la surveillance du réseau de commercialisation des viandes. Le contrôle de la santé des animaux s'exerce par leur inspection avant l'abattage (ante mortem) et l'inspection de leurs différentes parties après l'abattage (post mortem). Au besoin, ces inspections sont complétées par des prélèvements et des analyses de laboratoire. Des techniques visuelles, par palpation ou par incision sont utilisées afin de détecter toutes présences de lésions, d'hématomes ou de fractures osseuses.

Les normes de salubrité sont extrêmement élevées. Les locaux doivent être maintenus propres pendant toutes les opérations d'abattage et l'air doit circuler en tout temps. Des systèmes adéquats doivent renouveler l'air dans toutes les parties de l'établissement et le garder frais. Les équipements en contact avec les produits de viande doivent être rincés et assainis avec une eau de 82°C régulièrement pour éviter toute contamination. Pour le nettoyage, on doit utiliser des produits approuvés par l'industrie alimentaire[3].

Les vêtements de travail, tabliers et bottes doivent être maintenant propres et assainis régulièrement et le personnel doit se laver les mains fréquemment, en début des opérations, en cours d'opération et chaque fois qu'il peut y avoir risque de contamination des produits.

*Source :
1. https ://abattoirsinspectes.quebec/
2. https ://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Manueldesmethodes_inspectionabattoirs.pdf
3. https ://food-nutrition.canada.ca/food-safety/referencelist/index-fr.php

HISTOIRES ET CURIOSITÉS GOURMANDES

PAR JEAN-FRANÇOIS FOUCAULT

La pomme de terre

Une incontournable de nos menus

Novembre est le mois officiel de la patate. Que serait notre alimentation sans elle? Originaire des Andes, la domestication de la pomme de terre aurait eu lieu il y a 10 000 ans. Pour les Incas, la *papa* était l'une des trois filles de la Terre-Mère avec le maïs et le quinoa. Elle fut introduite en Espagne en 1570 sous le nom de *patata*, puis s'est diffusée en Europe.

Toutefois, les Français boudaient ce nouveau légume dont ils nourrissaient leur bétail. C'est le pharmacien Antoine-Augustin Parmentier qui les recommande pour résoudre les famines récurrentes. En 1785, il offre un dîner à la cour du roi Louis XVI. Il y sert vingt plats différents de pommes de terre et fait orner la coiffure de Marie-Antoinette de fleurs de patates! Cependant, il faudra davantage pour convaincre le peuple de manger ce tubercule. Un subterfuge fonctionnera très bien. Les champs de pommes de terre du roi seront gardés de jour seulement. Des gredins dérobent le précieux légume durant la nuit et sa consommation se répand.

Sans surprise, les colons débarquèrent en Nouvelle-France avec leur aversion de la patate. En cas de mauvaises récoltes de blé, nos ancêtres appréciaient les pommes de terre pour leurs qualités bourratives et non gustatives.

Puis, en Irlande, une maladie fongique appelée le mildiou ravage les champs de patates entre 1845 et 1852. Comme la pomme de terre était la base de l'alimentation irlandaise, une grande famine s'abat sur le pays causant une vague d'émigration vers l'Amérique. Les Irlandais arrivent ici avec leurs habitudes alimentaires qui influenceront nos menus. La culture de la pomme de terre bondit alors chez nous jusqu'à représenter 50 % des récoltes. L'architecture des maisons en sera même modifiée pour ajouter des caveaux à patates.

Depuis, nos façons d'apprêter les pommes de terre se sont diversifiées. Pot-au-feu, fricassées, pâté chinois, chips, poutines... Présente sur toutes les tables, de l'ordinaire de semaine jusqu'à la haute gastronomie, la patate est, maintenant et depuis près de deux siècles bien ancrée dans notre alimentation.

QUAND LE COUPLE VA, TOUT VA

Avez-vous des projets en commun?

PAR RICHARD VACHON ET JESSICA YUNG

Si vous vous levez tous les matins et que vous partez chacun de votre côté pour le travail, vos rails amoureux se sont peut-être écartés avec le temps. C'est bien normal. Ne dit-on pas qu'on passe plus de temps avec ses collègues qu'avec sa propre famille? Alors, il faut vous assurer d'avoir des projets en commun avec votre partenaire quand vous rentrez à la maison. Autrement, votre couple risque de dérailler.

Au fil du temps, Jessica et moi avons eu divers projets communs. Lorsque nous étions étudiants, nous faisions beaucoup de sorties culturelles et nous avons fait des voyages qui font maintenant partie de notre histoire. Nos rails se sont sérieusement écartés lorsque nous avons eu notre premier enfant et nous avons dû revoir la façon de donner du temps à notre couple.

Dorénavant plus souvent à la maison, nous avons construit avec grands efforts un lit en bois à notre enfant et nous en avons ressenti une grande fierté. Maintenant, nos projets de couples sont nombreux parce que nous savons l'importance d'entretenir notre amour.

Ça n'a pas besoin d'être compliqué. Commencez par de petites choses. Discutez ensemble de projets qui vous tiendraient à cœur de réaliser. Ça peut simplement être du temps passé ensemble, mais essayez de trouver quelque chose dont vous tirerez un sentiment d'accomplissement. Aussi, puisez dans vos champs d'intérêt réels pour identifier un projet. Ne vous comparez pas à vos amis ou à vos voisins. Si vous avez de la difficulté à trouver des idées, rappelez-vous les débuts de votre relation. Quels étaient vos points communs? Qu'aimiez-vous faire ensemble?

Le temps des Fêtes arrive. Cette période est une grande source de possibilités pour des projets en commun. Tentez l'expérience!

- **R&J**
  Richard : info@richardvachon.ca
  Jessica : info@jessicayung.ca

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE :
8 décembre 2023

Lisez L'écho sur Internet
echodecompton.ca

L'écho sur Facebook

L'écho, c'est vous aussi! N'hésitez pas à ajouter votre grain de sel en publiant vos photos et nouvelles sur notre page.

www.facebook.com/comptonecho

L'écho chez vous

L'écho est distribué gratuitement dans quelques commerces locaux à Compton et Coaticook. Pour savoir où, consultez : **echodecompton.ca/distribution**

SICO CENTRE DE PEINTURE DANIEL LAROCHE inc.
CPDL
MF
RUST-OLEUM INDUSTRIEL
sikkens
SAMAN
Peinture Sico & MF
Clef
Matériel Artiste
54, rue Main Ouest, Coaticook, Qc J1A 1P2
819 849-4410

Annoncez dans L'écho de Compton

L'écho est un journal lu, apprécié et conservé en tant que bottin pour Compton. En plus de la publicité publiée chaque mois, les annonceurs sont gratuitement inscrits au bottin mensuel en dernière page. Les annonceurs trouvent dans *L'écho* un moyen privilégié de pénétrer ce marché de 3 000 habitants, fiers de leur municipalité et de leur journal.

Pour annoncer, contactez le responsable publicitaire
Richard Vachon
819 578-9195 | pub@echodecompton.ca
Pour contacter la rédaction
Danielle Goyette
819 501-8866
redaction@echodecompton.ca

Retrouvez la grille tarifaire des publicités sur notre site :

echodecompton.ca/annoncez

À propos de L'écho

Membres du C.A. de l'OBNL :
Présidente : Jessica Garneau
Vice-présidente : Lisette Proulx
Secrétaire : Danielle Robinet
Administrateurs : Samanta Goulet, Bernard St-Laurent

Éditeur : OBNL L'écho de Compton
Rédactrice en chef : Danielle Goyette
Journaliste : Jordane Masson
Graphisme : Mélanie Leduc
Photos : Danielle Goyette, Jordane Masson, Lisette Proulx, JeanMarc Lachance, collection personnelle Jacinthe Fecteau, Mollie Dubois, Yris Bouffard, Frédéric Gosselin photographe, Jules David, Sylvie Grenon, Pixabay, Freepik, iStock, Adobe Stock
Révision : Danielle Goyette

Nos annonceurs

Animalerie Chez Chanel	819 849-7913
CIGN, radio communautaire	819 804-0967
Clinique denturologie Larochelle	819 549-2074
Coopérative funéraire	819 849-6688
Daniel Parent, arpenteur-géomètre	819 849-4100
Dépanneur Relais du Domaine	819 835-9448
Ferblanterie Edgar Roy	819 849-0532
Fromagerie La Station	819 835-5301
Geneviève Hébert, députée	819 565-3667
Gérard Leblanc, courtier d'assurance	819 835-9511
IGA Coaticook	819 849-6226
Luc Jacques, réparation électros	819 849-0250
Marché Forgues (Tradition)	819 835-5492
Marie-Soleil Pilette, ostéopathe	819 575-8277
Pavillon des arts et de la culture	819 849-6371
Pharmacie ProxiMed	819 835-9999
Sico, Centre de peinture Daniel Laroche	819 849-4410
Tommy Veilleux, mini-excavation	819 835-0877
Travaux Légers Enr.	819 835-0884
Verger Le Gros Pierre	819 835-5549
Vivaco groupe coopératif, BMR	819 835-5411

Cette édition de *L'écho de Compton* est un tirage certifié par l'AMECQ

Tirage certifié AMECQ

***L'écho* est un journal communautaire membre de l'AMECQ**

AMECQ ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Un grand merci au Club Lions de Compton pour son soutien financier

Club Lions de Compton

Marie-Soleil Pilette Ostéopathe à Compton dès janvier!

Dans les locaux de la Clinique Santé DeVinci au 6632 Rte Louis-S.-Saint-Laurent, Compton

Je garde aussi mon bureau à Coaticook à temps partiel.

Vous pouvez prendre rv dès maintenant
En ligne:
https://www.gorendezvous.com/mspilette-osteo

Par téléphone:

819-575-8277

Au plaisir de prendre soin de vous!

Les aînés en savent beaucoup, mais il y a toujours plus à savoir.

Pour vieillir en toute sécurité, renseignez-vous sur les programmes, services et ressources accessibles aux aînés.

Canada.ca/aines
1 800 O-Canada

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Canada